"Tes père et mère honoreras...."
Dessin d'Edmond-J. Massicotte (Droit réservé)

La Survivance

Vol. X — No 19
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe: $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
MERCREDI, 9 MARS, 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

S. E. Mgr J. H. O'Leary est décédé

L'Archidiocèse d'Edmonton perd son deuxième Archevêque

1938			MARS			1938
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

LA SEMAINE

Depuis que la sentence a été portée: "Tu mourras de mort . . . "la terrible Faucheuse fait son oeuvre . . . L'archidiocèse d'Edmonton pleure la mort de son vénéré Pasteur, Son Exc. Mgr O'Leary. Prions pour lui!

***

Mais le Christ a dit aussi: "Soyez confiants, Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles." L'Eglise exécute cette volonté: Son Exc. Mgr Jean Hugues Macdonald est déjà constitué notre gardien et notre père.

Aimons-le!

***

Le Comité France-Canada va de succès en succès. L'élite de la société edmontonienne s'en est rendu compte lundi soir.

C'est aux fruits qu'on reconnait l'arbre; quelle sève riche et généreuse alimente cet arbre de vie paisible, harmonieuse et charitable!

***

Les sessions se continuent. Questions de routines jusqu'ici.

Ottawa a rompu la monotonie: les lois albertaines sont déclarées ultra vires par la Cour Suprême.

***

La région de St-Paul s'intéresse à l'agriculture. Le courrier rapporte les oeuvres qu'on y accomplies. Les cours de la semaine prochaine donneront un nouvel élan à l'ardeur de la jeunesse.

Premier archevêque d'Edmonton



Son Exc. Mgr Légal, évêque de St-Albert et nommé premier archevêque d'Edmonton le 30 novembre 1912.

Mgr Spratt, de Kingston est décédé

KINGSTON.—S. E. Mgr Michael-J. Spratt, huitième archevêque catholique du diocèse de Kingston, est décédé à l'Hôtel-Dieu, après une maladie qui dura 14 ans, à l'âge de 84 ans. Durant sa longue maladie, Mgr Spratt fut presque continuellement à l'hôpital. En 1929, Mgr M.-J. O'Brien fut nommé coadjuteur du diocèse et agit comme administrateur en l'absence de Mgr Spratt.

Deuxième archevêque d'Edmonton



Son Exc. Mgr O'Leary, né à Richibouctou, N.-B., le 13 mars 1879; ordonné prêtre le 21 septembre 1901; sacré évêque le 22 mai 1913; nommé archevêque d'Edmonton le 7 septembrbe 1920, et décédé à Victoria, C.-B., le 5 mars 1938.

Billet

Devant une tombe

C'est sans restriction que le Christ a dit: Soyez prêts.... je viendrai comme un voleur. Et depuis lors, tous les jours la mort surprend l'humanité sans distinction de rangs ni de fortune. Hier c'était un gueux que la terrible faucheuse surprenait, aujourd'hui c'est un évêque, demain.... Dieu seul sait pour qui l'heure sonnera....

***

Son Exc. Mgr O'Leary n'était âgé que de 59 ans. Depuis 18 ans il veillait à la discipline et au développement de l'archidiocèse que Rome lui avait confié. Depuis 25 ans il faisait partie du corps épiscopal, successeur immédiat des Apôtres.

Aujourd'hui Son Excellence Monseigneur O'Leary a paru devant Dieu avec la somme de mérite qu'il s'est acquise luttant pour le bon combat. Des honneurs, des richesses, de l'estime des hommes, il ne lui reste rien. La mort a fixé pour l'éternité la récompense de notre vénéré archevêque. Dans la balance du Juste Juge, les bonnes oeuvres, le dévouement, les sacrifices offerts pour le bien des âmes que l'Eglise lui avait confiées, égalisent leurs forces avec les grâces de choix, grâces d'état que Dieu ne lui avait jamais ménagées. Sa vie en fait foi.

Mais nous savons que pour achever le paiement d'une dette qui reste presque toujours reste non soldée sur terre il faut l'appui du corps mystique, le recours à la communion des saints.

***

Devant la tombe de notre vénéré archevêque écoutons la dernière leçon qu'il nous enseigne: Soyez prêts.... Pratiquons la charité que lui infusait l'Esprit-Saint au jour de sa consécration épiscopale et qu'il s'est efforcé de déverser sur nous. Prenant à témoin le 1er Pasteur, promettons à S. Exc. Mgr MacDonald, son digne successeur, une obéissance affective et effective qui le consolera dans le deuil qu'il l'attriste et qui l'encouragera sous le fardeau qu'il reçoit. ALICE

Mgr J. H. O'Leary

C'est une grande et belle figure de l'Ouest qui disparait dans la personne de Monseigneur J.-H. O'Leary, Archevêque d'Edmonton.

Successeur de Mgr Legal, O.M.I., fondateur du siège épiscopal, il arriva parmi nous dans la pleine vigueur de ses 41 ans. Il mit tout de suite toute sa grande intelligence et toute son inlassable énergie à développer le magnifique héritage qu'il avait reçu. Les multiples paroisses qu'il a fondées, les églises, écoles et hôpitaux qui, chaque années, ont surgi du sol fécond de nos prairies, rendent à l'envie un témoignage éloquent à ses talents d'administrateur en même temps qu'à son zèle toujours en éveil pour l'extension du règne de Dieu par son Eglise.

Ce zèle s'alimentait au grand esprit de foi qui anima toute sa vie. Et c'est dans une profonde piété qu'il trouvait chaque jour lumière et force pour l'accomplissement de sa lourde charge.

Tous ceux qui ont eu le plaisir de l'approcher n'oublieront jamais l'amabilité toujours souriante ni l'extrême obligeance de son accueil.

Les Missionnaires Oblats de M. I. lui garderont une reconnaissance inaltérable pour la bienveillance empressée avec laquelle il favorisa l'introduction, en cours de Rome, de la cause, si chère à tous les fidèles de l'Ouest, du vénéré Mgr Vital Grandin, O.M.I., ainsi que pour les fatigues qu'il n'hésita pas à s'imposer pour mener rapidement à bonne fin le premier procès d'information.

R. I. P.

Drame du rail

STRATFORD, Ont.—Quatre personnes ont été tuées à quelques milles de la ville, quand l'automobile dans lequel elles étaient a été frappée par un train du Canadien National, à une traverse à niveau. Deux victimes ont été identifiées comme étant Milton Peonky, 17 ans, et Carl Allen, 19 ans, tous deux de Stratford.

Une attaque d'angine emporte notre vénéré archevêque. — Le R. P. André McDonnell lui administre les derniers sacrements. — Le défunt était âgé de 59 ans; il comptait 18 ans d'archiépiscopat à Edmonton, 24 ans et 10 mois d'épiscopat.

FUNERAILLES VENDREDI MATIN

La mort est venue surprendre Son Excellence Mgr Joseph Henri O'Leary, samedi dernier, à l'hôpital Saint-Joseph de Victoria, Colombie-Britannique.

Monseigneur souffrait d'une maladie de coeur depuis quelques années, mais le repos qu'il venait de prendre semblait lui avoir donné un regain de vie qui nous laissait aucunement prévoir une fin si subite.

On se souvient que Monseigneur O'Leary partait d'Edmonton l'automne dernier, en compagnie de Monsieur l'abbé A. McDonnell pour aller passer l'hiver à Honolulu. Sa santé compromise alors par la fatigue et le climat, l'obligeait à ce déplacement. Depuis trois semaines, Monseigneur était de retour à la Côte. Il résidait à l'hôpital Victoria et devait entrer à son Palais archiépiscopal cette semaine.

Monseigneur entrait d'une visite aux malades de l'hôpital, samedi soir, quand une attaque d'angine le terrassa. Au bout de dix minutes, la mort avait fait son oeuvre. Monsieur l'abbé McDonnell était à son chevet et avait eu le temps de lui administrer l'Extrême-Onction.

* * *

SA CARRIERE

Son Excellence Monseigneur O'Leary naquit à Richibouctou, Nouveau-Brunswick, le 13 mars 1879. La mort est venue le prendre une semaine avant son cinquante-neuvième anniversaire. Il fit ses études au collège de Memramcook. Il reçut sa formation sacerdotale à Montréal. Il était ordonné prêtre le 21 septembre 1901. Après son ordination, Monsieur l'abbé O'Leary se rendit à Rome pour perfectionner ses études philosophiques, théologiques et en droit canon. Il passa quelque temps aussi à Paris où il suivait le cours français de la Sorbonne.

C'est le 22 mai 1913 que le Délégué Apostolique d'alors sacrait Monseigneur O'Leary, à Bathurst, N.-B. Il avait été élu au siège de Charlottetown, le 29 janvier précédant.

Le 7 septembre 1920, Monseigneur était transféré au siège archiépiscopal d'Edmonton, succédant à Son Excellence Mgr Légal, O.M.I.

Monseigneur O'Leary a été créé Assistant au Trône Pontifical le 21 septembre 1926, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Il était Comte aux Palais Apostoliques.

Depuis son élévation à l'épiscopat, Monseigneur s'est toujours grandement intéressé à l'éducation des jeunes. A Charlottetown, il travailla au développement du collège Saint-Dunstan jusqu'à ce qu'il fut promu au rang d'Université. C'est Monseigneur encore qui veilla à l'érection du Collège St-Joseph d'Edmonton. C'est probablement en reconnaissance de cette heureuse initiative que l'Université de l'Alberta décernait le titre de Docteur en droit, honoris causa, à Son Excellence.

Monseigneur était archevêque métropolitain du diocèse de Calgary et des Vicariats du Mackenzie et de Grouard.

Le dernier recensement estimait à 83,000 le nombre de catholiques de l'archidiocèse d'Edmonton. On compte 172 prêtres; 600 religieuses; 220 églises et 217 missions.

* * *

LES FUNERAILLES

La mort du vénéré défunt, arrivée à 9:45, heure du Pacifique, a immédiatement été annoncée à l'archevêché d'Edmonton et à tous les prêtres et religieux du diocèse.

Le corps a été mis sur le convoi du Canadien National et est entré à Edmonton, lundi soir, à 9 hres.

Son Excellence Monseigneur Duke avait reçu le corbillard à la descente du bateau, à Vancouver, dimanche soir. Lundi Mgr MacDonald allait à la rencontre de la dépouille mortelle à Jasper. Il était accompagné de Monsieur l'abbé Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception.

Le corps de notre Pasteur est exposé au Palais épiscopal jusqu'à jeudi matin. On fera alors la translation des restes à la cathédrale. Jeudi soir, le clergé récitera l'office des morts.

Les funérailles seront l'occasion d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de fidèles.

Monseigneur avait été précédé dans la tombe par son frère, Monseigneur Louis O'Leary, évêque de Charlottetown, en 1930.

Archevêque actuel et troisième d'Edmonton



Son Exc. Mgr Jean Hugues MacDonald, ordonné prêtre le 21 mai 1910; sacré évêque le 25 octobre 1934 et devenu troisième archevêque d'Edmonton le 5 mars 1938.

VINGT CONSPIRATEURS SONT ACCUSES EN RUSSIE

Staline continue la tuerie

MOSCOU — Vingt des vingt-et-un accusés ont décidé de plaider coupable à l'accusation qui pèse sur eux. Seul, Nicholas Krestinsky, proteste de son innocence.

Le gouvernement russe a continué le procès de 21 leaders bolchévistes "traitres" à l'Union soviétique — les derniers, parait-il, des milliers de traitres mis à mort au cours de la purge des trois dernières années. Le procès se déroule dans la salle des colonnes de l'ancien club des Nobles. Au cours de leur réquisitoire, les avocats du gouvernement russe ont accusé Léon Trotsky d'être un agent à la solde de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Ce dernier et les 21 accusés se seraient vendus non seulement à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne, mais encore à la Pologne et au Japon pour se saisir du pouvoir, démembrer l'URSS et remettre ce pays sous la coupe du capitalisme. Douze des 21 accusés ont plaidé coupables à l'accusation qui pèse sur eux. Nicholas Krestinsky, ancien ambassadeur à Berlin, a refusé d'enrégistrer un plaidoyer de culpabilité.

Pendant le procès, Léon Trotsky qui réside présentement au Mexique a été accusé par les avocats du ministère public à être à la solde du gouvernement allemand depuis 1921 et d'appartenir à l'Intelligence Service depuis 1926.

Les vingt-et-une personnes qui subissent actuellement leur procès sont accusées d'avoir des accointances avec l'une et l'autre puissance et d'être entrées en relations avec Trotsky pour machiner une gigantesque conspiration en vue d'assassiner les chefs de la Russie soviétique, de répartir certaines parties du territoire natal entre plusieurs puissances étrangères et d'installer en Russie un nouveau système politique, basé sur le capitalisme.

Nicholas Krestinsky, ambassadeur russe à Berlin pendant neuf années, ancien commissaire des Finances, ancien vice-commissaire des Affaires Etrangères est accusé d'être un agent secret de l'Allemagne depuis 1922. Un nommé P. Rosenglod, ancien commissaire du Commerce, est accusé à son tour d'être au service de l'Allemagne depuis 1923 et de l'Angleterre depuis 1926.

Accusations, dénonciations acerbes sortaient des lèvres d'André Vishinsky, procureur général de l'URSS, contre ses anciens compagnons, au cours du long réquisitoire lu au tribunal que préside le maréchal Vassily Ulrich, commandant en chef des armées soviétiques dans l'Extrême-Orient. Impassibles les 21 accusés entendirent les accusations qui pesaient sur eux et dont chacune est susceptible de les envoyer au poteau d'exécution, dans les 72 heures.

Lorsqu'ils entrèrent dans la salle du procès, les accusés étaient précédés de Nicolai Ivanovitch Bukharin, "héritier de Lénine". La cour elle-même était entourée de soldats, baïonnettes au canon de leurs fusils.

Pour les amis du pouvoir, ces 21 personnes, dont plusieurs sont affiliées aux groupes bolchévistes depuis 40 ans, sont des traitres et des meurtriers. Ils ont vécu dans les cellules des rudes prisons tzaristes, dans les plaines de la Sibérie, ils ont lutté contre le froid, la misère, la faim et la police d'avant 1917. Ils ont aidé Lénine à s'emparer du pouvoir en 1918; ils ont occupé des positions responsables depuis cette date. Mais ils en sont rendus aujourd'hui à vérifier la vérité de cette maxime qui veut qu'à la fin, les révolutions dévorent leurs propres enfants. 1,500 personnes les ont déjà précédé devant le peloton d'exécution.

Seulement trois des 21 accusés ont

(Suite à la page 2)

LE SPORTIF par Roland Mokrier

E. A. C. champions junior

L'équipe junior de Stan Moher, déployant sa force habituelle et un jeu d'ensemble précis, écrasa les Colombus, club des Chevaliers, de Calgary, par le décisif score de 10-2.

Impatients de se mettre à l'oeuvre contre les champions de la Colombie, les E.A.C. devront néanmoins attendre le gagnant des finales juniors de cette province. Ce délai devrait être pris sérieusement en considération, car, bien souvent, une longue période d'inactivité est désastreuse, il ne serait pas du tout surprenant de voir notre équipe baisser pavillon, du moins pour une partie, lors de leur prochaine rencontre avec les champions du Pacific.

* * *

Calgary Rangers

Les troubles de la puissante équipe calgarienne sont sur le point de se manifester. Par le décisif score de 5-2, les Rangers élimineront les Drumheller Miners se couronnant, par ce fait, champions de la Ligue Big Six. Il est fort probable que les Luscar Indians, champions du sud de l'Alberta, baisseront pavillon devant les Rangers, mais là commenceront les troubles des Calgary-Rangers.

Si nos champions albertains sont assez malchanceux de ne pas être en parfaite condition sous tous rapports, si leurs divers combines ne fonctionnent pas parfaitement, les Flin Flon Bombers ou Trail Smoke Eaters, les deux équipes les plus favorisées d'atteindre les finales de l'Ouest, donneront une sérieuse raclée aux champions albertains.

* * *

Barlund défait Baer

Les aspirations de Buddy Baer, frère de Max, au championnat mondial des poids-lourd, reçurent un rude choc, lors de la rencontre de Buddy avec le rude vétéran de l'arène "Gunner" Barlund.

Par une vigoureuse attaque qui coucha Baer à la deuxième ronde, Barlund se prouva encore capable de tenir bon et se classa comme un dur cogneur parmi les poids lourds. Baer, qui, jusqu'à date, jouissait de l'opinion de plusieurs comme étant le champion à venir, fut empêché par l'arbitre d'absorber plus de punition qu'il le fit dans la première ronde, et maintenant demandent s'il possède les qualités requises au champion. Personnelement, je suis de l'opinion que Buddy est trop lourd, lent et ne possède pas le verni nécessaire pour en faire un champion et, qu'avant de les acquérir, il sera trop âgé pour être un concurrent bien dangereux à la couronne mondiale des poids-lourds.

* * *

Handicap Santa Anita

Utilisant son avantage de 10 livres, Stagehand dévança le favori Seabiscuit dans une fin qui nécessita l'aide du camera. Seabiscuit, le grand favori de la foule, se mit à l'oeuvre dans le dernier tournant, mais le gallant Stagehand, de l'étable Maxwell Howard, tint si bon que le temps officiel de cette course établit un nouveau record, soit 2.01⅗ min. Ci-dessous, les gagnants et les prix qu'ils payèrent au pari-mutuel:

1.—STAGEHAND .... 9.20—3.80—3.00
2.—SEABISCUIT .... 3.40—2.80
3.—POMPOON 3.40

Jeux olympiques au Canada

SYDNEY, Australie.—La Fédération des Jeux de l'Empire Britannique désignait le Canada, vendredi dernier, pour le lieu où seront déroulés les jeux de l'an 1942.

Ce classique qui se répétera pour la quatrième fois, retourne au pays de son origine huit ans après sous la direction de l'assemblée fédérative. Malgré que le Canada était prêt pour la mise en scène des jeux de 1942, disait le gérant de l'équipe canadienne, le Canada ne résisterait pas aux désirs d'aucun autre pays de l'Empire où ils n'auraient encore paru de réclamer leur mise en scène.

L'assemblée adoptait les propos Australiens d'accepter sur le programme fixé des jeux officiels: la nage, la boxe, la lutte, la rame, la course à bicyclette, et le jeu de boules sur gazon.

La série Davis

NEW-YORK — Une nouvelle a fait sensation dans les milieux du tennis international. La British Lawn Tennis Association, a-t-on annoncé, supporterait un mouvement de l'Allemagne, à l'effet de tenir tous les deux ans seulement, la série Davis. Les Etats-Unis, détenteurs de la coupe Davis, ont été pris par surprise. Le fait de voir l'Angleterre emboiter le pas à la suite de ce mouvement énerve quelque peu les dirigeants du tennis américain.

En 1934, la même proposition fut faite par le Sud-Afrique et les Anglais et les Etats-Unis votèrent contre. Aux Etats-Unis, Walter Marrill Hall a déclaré qu'il ne voyait pas la nécessité de ce changement.

LES FRERES PAUL EN ANGLETERRE

LONDRES.—Les frères Packy et Danny Paul, pugilistes poids lourds de l'Alberta, ont gagné leurs combats au Stadium. Danny, à 195 livres, a remporté une décision de 6 rondes sur Battling Siki, de Preston, qui pesait 182 livres. Packy, à 186 livres, enleva également une décision de 6 rondes contre l'Ecossais Jim McKenzie.

Les deux boxeurs canadiens sont en Angleterre depuis novembre 1937 et n'ont pas encore connu la défaite. Danny a obtenu cinq mises hors de combats, un knockout technique et quatre décisions. Packy a enregistré six mises hors de combats, deux techniques, une décision et deux nulles.

LE BRAS DROIT DE ROWE EST GUERI

MIAMI.—Lynwood "Schoolboy" Rowe, le grand lanceur des Tigers de Détroit, a souri largement quand un médecin a déclaré que son bras droit était en parfait état.

"Je savais que j'étais guéri, a dit Rowe. Je ne ressens aucune douleur depuis deux mois. Je m'en vais à Lakeland pour me mettre à l'entraînement aussitôt que possible.

Walter-O. Briggs, propriétaire des Tigers, et le gérant Mickey Cochrane ont assisté à l'entrevue que Rowe a eue avec le Dr Cecil-B. Ferguson afin de faire examiner son bras.

"Le bras me paraît en excellent état, a dit le médecin. En tant que je puis le constater, il ne devrait pas avoir de difficulté à lancer". Rowe s'est froissé un nerf du bras il y a deux ans. Il a tenté de continuer à lancer, mais il a échoué.

TROIS AUTRES YANKS ONT SIGNE LEURS CONTRATS DE 1938

NEW-YORK—Le nombre des grévistes des Yankees a été réduit de trois lorsque le club a reçu les contrats signés de Bill Dickey, Myril Hoag et Atley Donald.

"Ils signent tout tôt ou tard, a déclaré le gérant Joe McCarthy en souriant". Dickey et Hoag auraient reçu de légères augmentations de salaires, et Donald, qui a gagné 19 parties et subi 2 défaites à Newark l'an dernier, n'a pas protesté.

McCarthy aura une entrevue avec Lou Gehrig demain et il ne serait pas étonnant qu'il réussisse à faire signer Lou pour le salaire qu'on lui a offert, $36,000 en plus d'un boni d'environ $1,000.

Durant ce temps, le président Horace Stoneham des Giants jure qu'il n'a aucune idée de ce que son gérant, Bill Terry, a discuté avec Branch Rickey à Saint-Louis. Il croit que le vice-président des Cardinaux veut peut-être donner quelques joueurs aux Giants pour leur "ferme" de Jersey City.

"Je ne crois pas qu'un échange de grande envergure ait été discuté. Rickey veut, peut-être obtenir Gus Mancuso, car il a besoin de receveurs, mais je ne vois pas quels joueurs les Cardinaux pourraient nous donner pour Gus".

Différentes méthodes de l'A.C. et de l'Act. politique

"Il est plus utile de dépouiller le vieil homme que de revêtir des chemises de toutes couleurs".

En cette formule pittoresque, M. Jacques Maritain, s'adressant à la jeunesse catholique, a souligné la différence entre la manière de l'Action catholique et les méthodes d'action des mouvements politiques.

"Une sorte de renversement dans les méthodes d'action se produit sous nos yeux, dit-il. L'importance des moyens humains ne doit, certes, pas être oubliée. Mais les âmes comprennent qu'il appartient aux choses divines de protéger et vivifier les choses humaines. Il faut laisser Dieu faire et lui faire confiance, car ce sont les choses divines qui sauveront les choses humaines.

Les fins propres et surnaturelles du royaume de Dieu, les fins propres et temporelles de la cité terrestre ne peuvent être atteintes que par des moyens eux-mêmes chrétiens; la chrétienté se refera par des moyens chrétiens....

Une jeunesse comme la vôtre, conclut M. Maritain, est la grande espérance. Qu'à tout prix, pendant dix ans, on nous laisse vivre en paix, et de grandes choses fleuriront sur cette terre de France qui nous semble aujourd'hui désolée....

Votre travail d'Action catholique au sein de vos mouvements spécialisés, est avant tout un travail d'apostolat, d'autant plus fécond qu'il est caché.... C'est en faisant chrétiennement notre travail humain, en rendant témoignage de l'amour, que nous participons à l'apostolat de l'Eglise. Il est ainsi plus utile de dépouiller le vieil homme que de revêtir des chemises de toutes les couleurs."

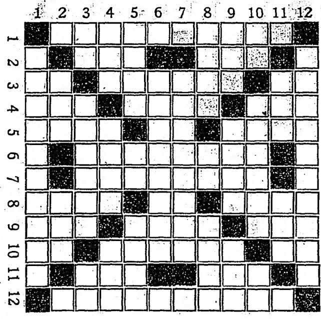
PROPRIETE INDUSTRIELLE DES CANADIENS FRANCAIS

Liste des brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de février 1938. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "BUREAU TECHNIQUE FOURNIER", procureurs de brevets d'invention, 934 rue Ste-Catherine est, Montréal).

371,709 Donat Bernard de Sherbrooke, P.Q. "Interrupteur électrique de sûreté".
371,865 Gabriel Bachand de St-Liboire, P.Q. "Porte-cigarettes".
371,883 J.-E. Leclerc de St-Hyacinthe, P. Q. "Support de cordon de fer à repasser".
371,963 J.-G. Durand de Montréal, P.Q. "Chocolat au miel".
371,971 Richard Larivière de Montréal, P.Q. "Batte de jeu de balle".
371,975 L.-C. Roy de Québec, P.Q. "Cabinet de haut-parleur".
372,092 J.-P. Gratton d'Ottawa, Ont. "Machine à conditionner l'air".

MOTS CROISES

PROBLEME No 6



HORIZONTALES

1. Nom vulgaire de la paquerette. 2. Pièce de monnaie. — Terre entouré d'eau. 3. Note de la gamme. — Lettres de temporel. — Forme du verbe aller. 4. Lettres de plomb. — Genre d'insecte. — Pronom. 5. Lettres de épair. — Deux voyelles. — Lettres de moellon. 6. Peintre paysagiste français, né à Paris (1812-1867). 7. Homme d'Etat et écrivain italien. 8. Forme du verbe être. — Adverbe de négation. — Première partie du nom de l'Impératrice douairière de Chine de 1834-1909. 9. Monnaie (Inver) — Nom scientifique du genre canard. — Forme du verbe avoir. 10. Forme du verbe rire. — Soulève. — Lettres de fente. 11. Forme du verbe avoir. — Mot anglais signifiant sorti. 12. Sorte d'illuminés.

VERTICALES

1. Qui est situé au-dessus. 2. Mot anglais signifiant dessus. — Pronom personnel. 3. Carte à jouer. — Traits de plume — Qui marque la surprise. 4. Synonime de rôti. Souverains. — Homme ignorant (fig). 5. Action d'épier. — Lettres de écu. — Lettres de Thomas. 6. Femme de la campagne. 7. Le nom d'un chirurgien canadien-français d'Edmonton. 8. Néant. — Deux voyelles. — Mot anglais signifiant arrête. 9. Rivière de l'Asie centrale. — Orge préparée pour faire de la bière. — Qui marque l'étonnement et le doute. 10. Pronom personnel. — Reine des Belges, fille de Louis Philippe. — Equerre. 11. Etendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. — Qui marque un soulagement. 12. Ouvrière qui confectionne les vêtements de femme.

PINCHER CREEK

Bien qu'aucune relation ou activités du Cercle de Pincher Creek n'ait parue dans "La Survivance", cependant le Cercle reste bien vivant et tient ses assemblées mensuelles et continue ses travaux par comités particuliers.

La réunion de décembre eut lieu en ville chez M. Alfred Pelletier et leur grande et belle demeure était décuplée de Canadiens français jeunes et vieux, petits et grands et tous contribuèrent au succès de la soirée, l'une des plus agréables et des plus fécondes depuis la tenue des assemblées du Cercle.

A cette assemblée, il fut particulièrement distribué nombre d'exemplaires du livre de M. l'abbé Blanchard "Le vocabulaire par l'image". et aussitôt se manifesta cet intérêt dans la langue française présenté en regard des allocutions et mots imagés, et aussi de leur désignation anglaise.

Le Cercle prétend bien soutenir cet intérêt par l'usage dans chacune de nos réunions au Vocabulaire par l'image.

Plus que jamais l'on entendait de jolies chansons françaises jeunes et vieux chantèrent en manifestant la bonne gaieté qui régnait dans l'assemblée.

Il y eut aussi musique et jigues, ce fut une soirée très agréable terminée par un magnifique goûter à la fin duquel furent proclamés les vainqueurs du jeu de Charlemagne.

Notre réunion de janvier eut lieu chez M. Boudreau si bien commepar son aimable hospitalité même entrain que chez M. Pelletier.

Dans la réunion affaire de l'A. C.-A. fut lu le bulletin mensuel du Comité exécutif de l'A. C. F. A., chonique qui vous met en relation suivie avec les autres cercles et décision de l'A. C. F. A. qui fait bien plaisir à tous les membres locaux.

Un Comité chargé de recueillir les noms et données historiques de Pincher Creek, fut nommé. Ce Comité se compose de M. Alfred Pelletier et de Mmes Routhier et Collins, à l'heure actuelle de Comité est au travail et donnera au Comité exécutif le raport de ses travaux, comme aussi il donnera au Cercle local à chaque réunion un aperçu de détail historiques intéressant Pincher Creek et ses habitants.

Parmi ces chants, O Canada se répète. On l'apprend en français. D'autres chansons sont très goûtées par l'assistance. Puis on joue au Charlemagne. jusqu'à l'heure du goûter traditionnel et cela nous mène à une heure avancée dans la nuit..

La réunion de février eut lieu le 27 chez M. Henri Marquis. Belle assistance de jeunes et vieux qui se sont réunis pour la plus franche gaiété et une touchante cordialité canadiennes. Nous avions le plaisir d'avoir avec nous Madame DesLauriers, anciennement Chamberlain, par son premier mariage, une des premières venues dans la région de Pincher Creek.

Après la lecture du rapport du secrétaire, notre travail historique se continua et fut grandement rendu intéressant par les réminiscences de Mme DesLauriers.

Il y eut aussi chansons et jigues et musique comme d'habitude. Y prirent part: MM. Pelletier, W. Levasseur, Eugène Kelly et Alfred Richerd. Deux petits de moins de 10 ans chantèrent "A St-Malo beau port de mer.

Annette Kelly montra son habileté pour la jigue et concourue avec son grand oncle, M. A. Pelletier pour le prix de danse. De ce genre Alfred Pelletier et Georges Pelletier se montrèrent aussi des concurrents très redoutables.

M. Evez comme toujours fut le champion au charlemagne.

Le goûter fut servi par Madame Marquis, aidée de Madame Kelly et de Béatrice Pelletier, et chacun s'en alla heureux de celle belle soirée en attendant la prochaine de mars au presbytère de Pincher Creek.

Problème No 5

```
  S A R D I N E R I E
P   S A A     M A L   C
A H   S I L L E T   F I
L U T   S A U T   M E T
P A O N   U S   L I E R
L   M A S S I L I A   O
A   A S S A G I E S   U
N O T E   N N   U M D I
C I E   G N A F   E E L
H E   S I E N N E   I L
E   D O N   I C I   E
  F O N T E N E L L E
```

20 CONSPIRATEURS ACCUSES

(Suite de la page 1)

jugé bon de requérir les soins de défenseurs, trois médecins accusés d'avoir assassiné les leaders de l'URSS qu'ils ont eu à soigner. Les 18 autres n'ont même pas pris la peine de recourir aux soins d'un avocat, assuré d'avance du sort qui les attend. Plusieurs ont plaidé coupables aux accusations portées contre eux. Seul Krestinsky a plaidé non coupable, apparemment sans espoir d'être sauvé de la mort qui l'attend.

Les trois médecins qui ont eu recours à des avocats pour se défendre sont accusés d'avoir causé la mort de Marxim Gorky, écrivain de renommée internationale, à cause de son influence sans cesse grandissante en Russie et à l'étranger, et de son adhésion à la politique de Staline.

Cristian Rakowsky, qui fut un temps un as de la diplomatie soviétique, est accusé d'être un agent de l'Intelligence service depuis 1921 et d'être entré au service du Japon en 1934. Grégory Grinko, ancien commissaire des Finances, est accusé d'avoir pactisé avec la Pologne pour lui livrer une partie du territoire russe. Okmal Irmakov, un leader communiste, a plaidé coupable aux accusations portées contre lui. Il aurait même déclaré: "Nous avons demandé l'aide d'une grande puissance étrangère. Nous avions pensé à la Grande-Bretagne à cause de sa puissance."

Alexei Rykov, un membre du premier cabinet soviétique, a également plaidé coupable et avoué qu'il avait eu des relations avec l'Intelligence Service. Il voulait lui aussi donner une partie de la Russie à la Pologne. F. Faysulla-Khodajeiev voulait séparer la Russie centrale du reste de l'URSS et avait pris contact avec l'Angleterre dans ce but. M. A. Chernov est accusé de "sabotage dans l'agriculture." C'est un ancien commissaire de l'Agriculture.

Une à une, les accusations pleuvaient sans pitié de la bouche du procureur de la république soviétique.

Il ne fait pas de doute que la plupart des accusés n'échapperont pas à la vindicte implacable du gouvernement de Joseph Staline.

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

BLE—	
No 1 Nord	1.14½
No 2 Nord	1.07½
No 3 Nord	0.92½
No 4 Nord	0.81½
No 5 Nord	0.67
No 6 Nord	0.58
Fourrage	0.48
No 1 CW	0.92½
AVOINE—	
No 2 CW	0.40
No 3 CW	0.35½
Fourrage	0.31½
ORGE—	
No 3 CW	0.44
No 4 CW	0.43
No 5 CW	0.41½
SEIGLE—	
No 2 CW	0.57
No 3 CW	0.54½
No 4 CW	0.50½
Ergot	0.48½
BETAIL—	
Agneaux de choix	- 7.50
Moutons d'un an	- 4.00
Brebis	- 3.25
Taures de choix	4.00 - 4.50
Taures moyennes	2.75 - 3.75
Bouvillons de choix	4.25 - 4.75
Bouvillons moyens	3.50 - 4.00
Vaches de choix	3.00 - 3.25
Vaches moyennes	2.00 - 2.75
Taureau	2.50 - 3.00
Veaux de choix	6.50 - 7.50
Porc à Bacon	- 9.00
BOEUF D'ENGRAIS—	
Choix	3.00 - 3.50
Autres	- 2.75

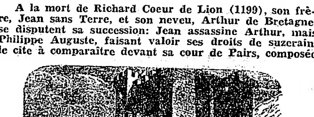
OEUFS—Variations quotidiennes
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs

Grade A	0.16
" B	0.12
" C	0.10

HISTOIRE de FRANCE

PAUL LEHUGEUR — 41

PHILIPPE AUGUSTE. — JEAN SANS TERRE



A la mort de Richard Coeur de Lion (1199), son frère, Jean sans Terre, et son neveu, Arthur de Bretagne, se disputent sa succession: Jean assassine Arthur, mais Philippe Auguste, faisant valoir ses droits de suzerain, le cite à comparaître devant sa cour de Pairs, composée de grands vassaux, et sur son refus, il lui enlève la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou (1204). Jean sans Terre ne conserve en France que l'Aquitaine.



Mort de Richard Coeur de Lion.

Le vicomte de Limoges ayant trouvé un gros trésor dans le château de Chalus, son suzerain Richard Coeur de Lion le lui réclama, et pour le lui arracher, il vint lui-même assiéger Chalus; mais, au moment où il mettait pied à terre, il fut atteint à l'épaule d'un trait lancé par une arbalète, et il mourut au bout de quelques jours, après avoir demandé à ses soldats d'épargner son meurtrier (1199).



Assassinat d'Arthur de Bretagne.

Henri II avait eu quatre fils: Henri, Richard, Geoffroy et Jean sans Terre. Quand Richard fut mort, deux prétendants se trouvaient en présence, Jean sans Terre, et Arthur de Bretagne, fils de Geoffroy. Arthur avait le droit pour lui, et il fut soutenu par Philippe Auguste, mais il tomba entre les mains de son oncle Jean, qui l'emmena dans une barque, le poignarda et jeta son corps dans la Seine (1205).



La Survivance

MERCREDI, LE 9 MARS, 1938

Un éclatant succes au Comité France-Canada

Histoire du monde

en UN mot

Hoover à Vienne

VIENNE — L'ancien président américain, Herbert Hoover, est arrivé à Vienne, venant de Genève. Il a rencontré le président Wilhelm Miklas, le chancelier Kurt Schuschnigg, le ministre des Affaires Etrangères, Guido Schmidt, et plusieurs autres personnalités officielles. On a nié d'une façon catégorique que des questions de politique ou d'économique aient été discutées.

M. Hoover a quitté Vienne à destination de Prague.

En Autriche

VIENNE — Le Conseil fédéral des paysans, sous la direction de Joseph Reither, ancien ministre de l'Agriculture, a décidé d'offrir son appui au chancelier Kurt von Schuschnigg, dans ses efforts pour garder l'Autriche libre et indépendante.

"Nous voulons rester fidèles à la culture chrétienne et à la mission allemande de l'Autriche, disent-ils, mais nous sommes opposés à un système basé sur la force.

Un autre pas vers la victoire nazie, est la démission du feld-maréchal Jansa come chef de l'état major général et son remplacement par le major général Franz Boehme. La démission de Karl Stepan, comme gouverneur de la province de Styrie et son remplacement par Karl Trummer est un autre gain des Nazis.

En Chine

CHANGHAI — Des troupes japonaises opérant dans le Chansi annoncent qu'elles ont écrasé 8.000 communistes chinois qu'elles avaient attaqués au cours de la nuit, à Paoté.

L'indépendance de la Tchécoslovaquie

PRAGUE, Tchécoslovaquie — Le premier ministre Milan Hodza a déclaré aux acclamations des députés qui remplissaient la chambre que la Tchécoslovaquie est déterminée à défendre jusqu'au bout sa souveraineté, ses frontières et son indépendance. La Tchécoslovaquie est disposée à s'entendre avec l'Allemagne, a-t-il ajouté, mais seulement sur la base d'un égalité absolue.

Missionnaire mis à mort

WASHINGTON — Le bureau du Secrétaire d'Etat a annoncé qu'une dépêche officielle venait d'avertir le gouvernement américain que le Rév. Gérard-A. Donovan, missionnaire américain, enlevé par les bandits chinois, en octobre dernier, avait été retrouvé mort à Huai Jen, province de Hsien.

Le Père Donovan, prêtre de la mission Maryknoll, à Pittsburg, fut enlevé par les bandits alors qu'il se trouvait dans la mission catholique de Fushun, le 5 octobre dernier.

M. C. TURGEON

82e anniversaire

Vendredi prochain, le 11, Monsieur A. Turgeon célèbrera son 82ième anniversaire de naissance.

Plus d'un titre nous invitait à souligner cet anniversaire de M. Turgeon. Il est un pionnier lui aussi, "monté" dans l'Ouest avec M. l'abbé Morin. Un fondateur de Morinville alors c'était en 1893, je crois.

M. Turgeon avait déjà une carrière bien remplie dans l'Est. Quand il nous parle de son stage au pénitencier, M. Turgeon sait y mettre tant de bonhommie que les naïfs se font prendre. Ce n'est qu'après avoir fait toutes sortes de suppositions.... qu'ils comprennent que M. Turgeon était un fonctionnaire. Il est le premier à rire de l'équivoque. Je crois même qu'il se plait à tendre des pièges.

Depuis 40 ans à Edmonton, M. Turgeon était avant que "La Survivance" fut! Mais depuis qu'elle y est M. Turgeon est avec elle. Il est un abonné de la première heure. Fidèle lecteur, il comprend la complexité des problèm.s d'un journal et il lui conserve toujours son appui.

C'est pourquoi nous nous réjouissons du nouvel anniversaire de M. Turgeon et nous lui souhaitons de nombreuses et.... heureuses années dans cet esprit-là encore.

UN SERVICE CATHOLIQUE

à G. d'Annunzio

GARDONE, Italie — Revêtu de son uniforme de caporal honoraire, le premier ministre Benito Mussolini s'est tenu droit à l'attention, pendant dix minutes devant le petit lit de fer qui servait de bière à Gabriele d'Annunzio.

Les drapeaux de guerre et les couronnes de laurier du soldat-poète, du dramaturge et de l'amoureux, étaient les seules décorations que l'on voyait dans cette chambre que d'Annunzio appelait la chambre du "dégoût du monde."

Bien que la plus grande partie de son oeuvre littéraire ait été condamnée par l'Eglise catholique, sa dépouille mortelle entrera dans le temple catholique. On a mis entre ses mains un crucifix.

BERLIN.—Le Rév. Martin Niemoeller, ardent adversaire protestant du régime nazi, a été placé dans un camp de concentration par la Gestapo, la police de l'Etat allemand.

Les superlatifs sont extrêmement dangereux, mais disons alors que la soirée organisée par le Comité France-Canada, lundi soir dernier a été l'une des plus belle set des plus agréables tenues jusqu'ici.

Le digne et zélé président du Comité, S. H. le juge Ford était à l'entrée du salon au Macdonald pour souhaiter la bienvenue à chacun. Il dut répéter ses amabilités bien souvent si l'on songe que la soirée du Comité France-Canada réunissait près de 200 invités lundi soir.

Le Cercle français de l'Université de l'Alberta s'était chargé de semer la joie et la gaieté au cours de la soirée. Le nombre d'étudiants et d'étudiantes présents y réussit merveilleusement.

AU SOUPER

Un atmosphère de paix, de légitime bonne entente, de charité même planait dans la grande salle à manger du Macdonald. C'était l'élite des deux éléments qui composent notre société que nous voyions s'entretenir là avec le plus bel estime et la plus juste harmonie.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur et sa dame, l'hon. premier ministre et Mme Aberhart; S. E. Mgr Breynat, O.M.I., l'hon. L. Maynard et sa dame, le sous-ministre de l'éducation, M. le Président de l'Université, etc., etc., avaient accepté l'invitation de M. le juge Ford. C'était donc les plus hautes personnalités de la ville et de la province qui venaient donner une marque d'estime au Comité France-Canada d'Edmonton.

La présence d'étudiants et étudiantes jetait une note de jeunesse sur l'assemblée.

Vers la fin du banquet, avec l'approbation du président, les nôtres chantèrent "Les Campagnards" et "La Marseillaise".

LES SANTES

Le souper terminé, le président proposa qu'on leva le verre à la santé du roi.

Nous avons le plaisir de citer textuellement, plus bas, le petit discours de bienvenue que prononça le juge Ford. Nous retrouvons là le but que se propose le Comité France-Canada en union avec France-Amérique.

Puis M. George Robertson fut invité à prendre la parole en français au nom des étudiants, c'était la première fois que M. Robertson parlait en français en public. Ce fut un franc succès. Les sentiments qu'il exprima envers le Comité et "la douce France" était du meilleur aloi. Ils laissent entrevoir aussi meilleure compréhension et une belle largeur de vue chez ceux qui constitueront l'élite de demain.

Nous n'avons pu nous procurer le texte de l'allocution de M. Robertson. Nous en ferons publication la semaine prochaine.

Mlle A. Burcov lui fit écho. Elle s'exprima avec beaucoup d'aise, faisant goûter par son expression tout le spirituel de son petit discours.

Nous citons son texte plus bas.

M. McNally, sous-ministre de l'éducation nous dit son bonheur de voir la jeunesse s'intéresser si fortement au français. Prenant le R. P. Fortier, S.J. à témoin de son affirmation il causa un peu de l'étude du français dans les écoles.

LA SEANCE

Le point saillant de la soirée fut bien la pièce fantaisie que jouèrent les étudiants et étudiantes de l'Université.

"Veille d'examen" composition d'auteur inconnu . . . officiellement, mais que tous soupçonnent bien un peu, nous fait assister d'une part à la lutte des Romantiques contre les Classiques; d'autre part la fine psychologie de l'esprit estudiantin se révèle d'une façon typique. Un mélange de léger et de sérieux. Le compositeur de la pièce, manifestant une connaissance approfondie des Classiques et des Romantiques a fait preuve aussi d'une parfaite connaissance de la psychologie de l'universitaire.

Le jeu des acteurs et des actrices, si l'on veut se souvenir qu'ils incarnaient un esprit étranger au leur et qu'ils s'exprimaient en public dans une langue presque nouvelle pour eux, leur jeu était quasi parfait.

Bonne diction, compréhension des boutades lancées à l'ennemi, de la part des étudiants surtout, ont fait de cette séance un vrai régal pour tous les amis du Comité France-Canada.

C'est bien ce que Son Exc. Mgr Breynat exprima quand M. le juge Ford lui demanda de tirer quelques conclusions à la fin de la soirée.

Après avoir dit sa surprise de se voir choisi comme juge, lui pauvre évêque-missionnaire, travaillant au milieu des Indiens depuis plus de 46 ans, Monseigneur fit l'éloge de la pièce qu'on venait de jouer. Il adressa ses félicitations très chaleureuses au Cercle Français de l'Université, attribuant av.c justice, aux maîtres, le succès de leurs élèves.

Un mot à l'adresse de son excellent ami M. le juge Ford; à l'adresse du bon travail opéré par le Comité France-Canada chez nous; puis Mgr Breynat tira la morale de la saynette qu'étudiants et étudiantes venaient d'exécuter. Monseigneur prouva bien que pour un évêque missionnaire il était aussi au courant de la querelle des Romantiques et des Classiques que le meilleur littérateur français. En tirant comme conclusion que chacun devait se servir de son intelligence, de sa volonté et de son coeur pour aimer le Créateur tout d'abord, et les créatures pour le Créateur, Monseigneur rappelait que l'épiscopat dans tous ses membres était bien le gardien de la vérité et le défenseur de tous les sains principes.

Faisant allusion à l'envolée d'un acteur au cours de la pièce, qui attribuait à Rousseau le désordre social actuel, Monseigneur exposa dans ses grandes lignes l'origine de l'autorité et l'obligation pour chacun de s'y soumettre. La pièce elle-même fournissait la meilleure doctrine sur l'obligation de respecter l'autorité sociale, religieuse et politique. Le beau parallèle que fit Monseigneur entre les lois physiques et les lois morales, avec l'excellente comparaison qu'il employa pour montrer l'illogisme de ceux qui nient l'existence de l'Etre Suprême qui nous impose ces lois, facilita pour chacun la compréhension de la Vérité.

Voici le nom des étudiants et étudiantes qui participèrent à la représentation: Mlles Hazel Sutherland, Marie Makar, Marguerite Humphries, Eléonore Aiello, Francis Gust, Marie Faunt et Agnès Corbett; MM. K. Madson, A. Ryan, G. Robertson, J. Reynolds, J. Brown et S. Hawreliak.

Mlle Elisabeth Girvin accompagnait au piano, tandis que Mlle Marie Maker jouait le violon.

Leur séance terminée, les étudiants et étudiantes continuèrent la soirée grâce à l'amabilité de M. le juge Ford qui leur avait retenu le salon.

LE CERCLE FRANCAIS DE L'UNIVERSITE A L'HONNEUR

Le Cercle français de l'Université, encouragé par l'élite d'Edmonton, procure le plus éclatant succès au Comité France-Canada. — Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'Hon. Premier Ministre, Son Exc. Mgr Breynat et de nombreux hôtes distingués entourent Son Hon. le Juge F. Ford à la table d'honneur.

TEXTE DE L'ALLOCUTION DE S. HON. LE JUGE FORD

Votre Honneur, Excellence. Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs:

La plupart des étudiants qui sont ici ce soir, auront, sans doute, beaucoup de sympathie envers moi en écoutant ma tentative de prendre la parole en français, quand ils se souviennent de leurs premiers pas, surtout sous leurs professeurs actuels, et j'espère que les professeurs seront plus indulgents pour moi.

Je veux exprimer nos remerciements à nos hôtes très distingués qui nous font honneur par leur présence.

Nous sommes aussi bien reconnaissants pour la bonté des professeurs et des étudiants du Département de français de l'Université d'Alberta d'avoir improvisé la fantaisie que nous sommes sur le point d'entendre jouer par les étudiants et les étudiantes, dont la langue maternelle est anglaise.

Maintenant nos membres bilingues me pardonneront si je finis par quelques mots en anglais, parce qu'on m'a dit qu'il y a une partie de l'assistance qui n'a pas encore appris la belle langue de France. Puissent-ils se mettre en chemin de l'apprendre dans le plus bref délai.

***

We appreciate highly the honour of having with us this evening our distinguished guests in the persons of His Honour the Lieutenant-Governor and Mrs Bowen, the Prime Minister and Mrs Aberhart, the great flying Bishop, Monseigneur Breynat, the President of the University and Mrs Kerr, The Department Minister Dr. McNally and we hope they will enjoy the evening with us.

We are extremely grateful to the professors and students of the Department of French of the University of Alberta for their kindness in preparing for our delectation the play which we have all come to hear and of which I am happy to say we are to be given a resumé in French and English to assist us in following its theme.

I regret that I have been put under bonds to say nothing as to where lies the special merit of the authorship of the clever and amusing, as well as highly literary fantasie which will be played by the students of the Department of French.

We have already enjoyed the singing we have hear with so much pleasure. There is nothing, I think, that revives in most of us the spirit of youth as to hear and see the elite of the student body at play.

It has been suggested to me that I might say a few words as to the work of the Comité France-Canada here. We are a branch of the Comité France-Amérique which has its centre in Paris. The Central Committee is always pleased to hear of any visitors to France from Canada, and membership in one of its branches such as that at Edmonton is an open sesame to many things which would otherwise be unavailable to the tourist. The Central Committee publishes a weekly paper as well as a monthly journal which deals in a most interesting way with many phases of the relations between this Continent and France, historically and otherwise.

For our part here, we have thought it best up to the present to make our meetings such as would assist those whose Mother tongue is English, to hear speeches and addresses in French, to carry on conversation in French, and to make speeches or read papers in French. At our last meeting especially we had exceedingly valuable papers from Mme Boulanger, Miss Sylvia Evans, Brother Memoriam and Prof. de Savoye, as well as a recital of a short comedy by Mme Lambert. We have also heard speeches from M. Edmond Buron, who is Canadian Archivist at Paris; Dr Sussel, who has recently come here to live with his family; M. Pierre Auger, the former French Consul for Western Canada, who is now in that very dangerous place, Shanghai, as well as many others, including the Rev. Fr. Pelchat.

Our membership has increased very largely in the last year or two, and we shall be glad to welcome as members any others who think that we can be of any assistance to them.

I have known of no time when Canadians, whose Mother tongue is English, have shown a greater desire to learn French. I am told the same thing is happening in Calgary where teachers of French are sought after to give private tuition, and here we have in our membership a number of teachers who are doing excellent work along this line.

This evening we are to have a play of student life on the eve of examinations. We are also to hear two of the students who I believe for the first time will speak publicly in French, and we are to hear also from one or two others who have been good enough to consent to say a few words.

After the play, as a very small recompense to the young people who have worked so hard for our pleasure, there will be a dance from 11 until midnight.

I now have great pleasure in calling upon Mr. George Robertson, the President of the French Club at the University, to say a few words:

Maintenant, M. Robertson, voudriez-vous prendre la parole:

TEXTE DE L'ALLOCUTION DE Mlle A. BERCOV, ETUDIANTE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au moment où, pour la première fois de ma vie, je suis appelée à prendre la parole en français, je ne puis me défendre d'éprouver cette terrible sensation que les Français désignent sous le nom de "trac".

Mesdames et Messieurs, la tradition et les conventions exigent qu'au cours d'un banquet, une ou plusieurs malheureuses victimes soient désignées pour prononcer un discours. Ce discours, qui généralement empêche celui qui doit le prononcer de savourer un excellent dîner, apporte très souvent un mortel ennui à ceux qui ont à l'écouter. Mais traditions et conventions ont jusqu'ici résisté à toutes les critiques. Je suis moi-même trop respectueuse de ces conventions pour essayer de me soustraire à un devoir, qui, si ce n'était pour le trac que j'éprouve en ce moment, serait, pour moi, un véritable plaisir.

Et tout d'abord, je désirerais joindre mes remerciements à ceux que mon camarade et ami, M. Robertson, a si bien exprimés. C'est avec enthousiasme que, nous, les étudiants de l'Université, avons accueilli l'invitation de votre distingué président. Car ceux d'entre nous qui poursuivent leurs études de français à l'Université, apprennent très vite à aimer ce pays, qui, déjà à l'époque de

(suite à la page 5)

Un Président

Larousse définit le mot président: "Celui qui est le chef d'une assemblée".

On peut être grand, ou médiocre chef, si la tête et le coeur sont entiers à l'oeuvre, ou en partie absents.

Actuellement, le goût d'apprendre le français s'étend comme une traînée de feu activé par le souffle de la détermination, chez les Anglais de l'élite intellectuelle.

France-Canada, une association âgée d'une dizaine d'années tient ses réunions une fois par mois.

Seul le français s'y parle, et les invités sont priés de ne pas l'ignorer.

Le succès dépend de celui que l'on a choisi comme président, et en ce cas on a su le faire judicieusement.

L'hon. juge Ford, sincèrement épris de notre langue, qu'il acquiert à ravir, en est le digne président.

Appuyé par Mme Ford à qui les finesses de la langue n'échappent jamais, la Société France-Canada jouit d'un prestige que le succès d'hier soir confirme.

Le président avait invité le cercle français de l'université de se joindre à France-Canada. Sous l'habile directive de Dr Sonnet, éminent professeur, on nous présenta, après le dîner au château Macdonald, une comédie intitulée "Veille d'examen" dont le Docteur est l'auteur.

Elle fut superbement rendue par des étudiants anglais dans un français impeccable, rehaussé de chants et d'une verve brillante.

Elle fut délicieusement accueillie des spectateurs enthousiasmés.

Monsieur le juge pria Monseigneur Breynat de remercier les acteurs, ce que fit Sa Grâce dans un discours émaillé de saillies pleines d'esprit.

Bref, on assiste rarement à un tel régal artistique, sans se louanger du privilège qui nous échoit de posséder un président aussi actif et dévoué, un Chef aussi compétent.

—MADRINA

EN TOURNEE APOSTOLIQUE

Dans Yellow Knife

A peine revenu d'un voyage de quelques semaines dans sa famille, le R. P. D.-A. Gobeil, O.M.I., chef de notre rédaction, vient de repartir pour une tournée apostolique dans la région minière de Yellow Knife.

En effet, les récentes découvertes de gisements miniers extrêmement riches, attirent l'attention générale, et cette région se peuple vite. S. E. Mgr Breynat, Vicaire Apostolique de ces contrées, désireux de se rendre compte de la situation religieuse et de l'opportunité d'y établir certains postes, vient d'envoyer trois missionnaires pour faire une étude sur le milieu. Les RR. PP. Ehmann, Gobeil et Charles Gamache montaient à bord de l'avion des Mission, lundi matin.

Le pilote Louis Bisson les conduisait.

R.-CANADA et le PROGRAMME FANCAIS

EDMONTON, le 7 mars. — Au cours d'une entrevue exclusive accordée au reporteur de "La Survivance" par le représentant de la Société Radio-Canada cette s.maine, la nouvelle suivante nous a été révélée pour publication.

Comme nos lecteurs le savent depuis le mois d'octobre, la Société Radio-Canada préparait à Edmonton une série d'émissions françaises qui devait débuter à la suite d'une série de pièces interprétées au micro par les joueurs de l'Université d'Alberta. Un plan très déterminé et détaillé a été soumis au bureau-chef pour l'Ouest de la Société et a r.çu l'approbation des autorités.

La série de pièces se termina jeudi dernier le 4 mars avec l'interprétation de "l'histoire de la découverte du radium par Pierre Curie. Des circonstances incontrôlables ont imposé à la Société la décision de remettre à l'automne l'irradiation d'une série de programmes français. M. Ernest Côté, cependant, est chargé de voir à ce que ces programmes soient prêts pour l'automne.

LE MINISTRE NIEMOELLER EST CONDAMNE

BERLIN — Le tribunal extraordinaire chargé de juger le pasteur Martin Niemoeller a déclaré l'accusé coupable d'incitation à désobéir à l'Etat, de dénigrement de personnages du Reich et d'infraction au décret sur la prédication et il l'a sentencié à sept mois de prison et à deux amendes: l'une équivalant à $600, l'autre à $200.

Le tribunal toutefois a tenu compte du temps que le pasteur a passé en prison, à attendre son procès: il a décidé que la peine d'emprisonnement et l'amende équivalant à $200 sont purgées. Mais, pour ce qui est de l'autre amende, il a déclaré que le pasteur passera encore trois mois en prison s'il ne la paie pas. Cette amende-là a trait à l'accusation de dénigrement. Contre la "nazification" de la religion

Depuis plusieurs heures une foule très nombreuse se tenait près du palais de justice. Le pasteur, qui dirige une paroisse luthérienne de la banlieue de Berlin, la paroisse Jesus-Christus de Dahlem, lutte depuis cinq ans contre les tentatives de "nazification" de la religion. Au cours de ces cinq années, la police l'a surveillé étroitement et elle l'a arrêté plusieurs fois. En 1934, on a jeté une bombe dans sa demeure. Les nombreux auditeurs qu'attirent ses prêches ne doutent pas du patriotisme de cet ex-commandant de sous-marin, qui a gagné au cours de la Grande guerre une très haute décoration, celle de l'ordre "Pour le mérite."

A huis clos

Le public a pu entendre la déclaration de culpabilité, mais non pas l'exposé des motifs. Le tribunal l'a fait exclure après avoir annoncé que lire des motifs du jugement en public pouvait "mettre en danger la sécurité publique". On sait que le procès du pasteur a eu lieu à huis clos. Il a commencé le 7 du mois dernier. Le pasteur était en état d'arrestation depuis le 1er juillet dernier.

Avant de prononcer le jugement, le président du tribunal a dit qu'il autorisait l'accusé à parler. M. Niemoeller a répondu qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait dit samedi dernier et il a demandé au tribunal de l'acquitter. Au cours de la première séance, l'accusé avait parlé pendant trois quarts d'heure aux juges. Il leur avait notamment dit que rien ne justifiait une "accusation de trahison."

L'ALLEMAGNE SERA ABSENTE

A Budapest

Invoquant de prétendues difficultés d'ordre économique, les autorités nazistes ont interdit aux catholiques allemands de prendre part au prochain Congrès eucharistique international de Budapest.

Quant au souci d'éviter les frais d'un voyage collectif, l'"Osservatore Romano" remarque non sans ironie: "Nous avons pu constater, ces jours-ci, en Italie, que, pour d'autres voyages collectifs de citoyens allemands, les préoccupations d'ordre économique ne sont pas entrées en ligne de compte. On apprend, d'autre part, que 50-000 membres du Front allemand du travail s'apprêtent à se rendre en Dalmatie."

Le journal du Vatican ajoute que, de toute façon, on aurait pu réduire la participation allemande au minimum afin que l'Allemagne ne soit pas absente "comme la Russie, et comme la Russie seulement."

Histoire du Canada

en DEUX mots

Revues communistes saisies à Montréal

Ce matin, la police provinciale saisissait chez M. Louis Kon, à la chambre 706, édifice Mayor, 1449 rue St-Alexandre, mille copies de la revue "Moscou News" et 200 copies de la revue "Russia Today".

L'exemple de Québec suivi

TORONTO.—Tout indique que la province d'Ontario va prohiber prochainement l'entrée des femmes dans les débits de bière. Bien que le premier ministre Mitchell Hepburn ait refusé de discuter les nombreux mémoires parvenus au ministère à ce sujet, il a cependant déclaré que "le problème avait été soumis à la Commission des Liqueurs". On sait que la province de Québec a récemment interdit l'entrée des femmes dans les tavernes.

Pas de traces de ces aviateurs

BARROW, Alaska.— Sir Hubert Wilkins a atterri à Old Crow, après une envolée de 9 heures le long de la côte arctique et dans la région des montagnes Endicott, sans avoir trouvé des traces des aviateurs transpolaires disparues.

Wilkins a atterri à 10h. 30 du soir et déclaré qu'il avait l'intention de se ravitailler et de retourner aujourd'hui à sa base, à Aklavik, territoires du Nord-Ouest.

Ce qu'a coûté Churchill

OTTAWA.—Le havre de Churchill a coûté en construction et en aménagement la jolie somme de $14,204,883,08 au fédéral. De plus ses frais d'entretien pour les trois dernières années fiscales se sont chiffrés à $4,178,883,08. Ce qui veut dire que le pays a dû débourser au total tout près de vingt millions pour ce port à grain qui débouche sur l'Arctique, à la Baie d'Hudson.

Une amélioration dans le Québec

OTTAWA.—Le chômage a quelque peu augmenté au cours de décembre 1937 d'après les chiffres compilés de 1,931 unions ouvrières et dont les membres sont au nombre de 219,369.

Toutefois, d'après ce même rapport, on constate une amélioration de 4 pour cent pour décembre 1937 dans la province de Québec, sur le même mois correspondant en 1936.

LA C. SUPREME DONNE RAISON AU FEDERAL CONTRE L'ALBERTA

OTTAWA.—La Cour suprême du Canada vient de décider que le gouvernement fédéral a le droit de désavouer la législation provinciale, sans aucune réserve, et que les lieutenants-gouverneurs ont le droit de refuser de donner la sanction aux lois provinciales conformément aux instructions du gouverneur général.

La Cour suprême a rendu jugement ce matin sur les cinq références qui lui avaient été soumises par le gouvernement fédéral à la demande du gouvernement de l'Alberta et qui avaient fait l'objet de plaidoiries qui se sont prolongées du 10 au 17 janvier. Le haut tribunal a donné raison sur toute la ligne au gouvernement fédéral contre la province de l'Alberta.

C'est un dur coup pour le gouvernement créditiste du premier ministre Aberhart. Non seulement le tribunal déclare-t-il invalides les trois lois albertaines de la réglementation du crédit, de l'impôt sur les banques et de la publication d'informations exactes dans les journaux, mais le juge en chef Lyman P. Duff ajoute à ces cinq jugements une opinion qui conclut au caractère inconstitutionnel de la loi du crédit social, la pierre angulaire de toute la structure financière du gouvernement Aberhart. M. le juge Duff a jugé nécessaire pour se prononcer sur la validité des trois lois qui faisaient l'objet de références au haut tribunal d'examiner toute l'économie et l'histoire de la législation créditiste en Alberta, notamment la loi du crédit social qui ne faisait pas l'objet d'une référence, et il exprime l'opinion que cette loi outre passe les droits reconnus aux provinces par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Les six juges qui ont entendu les plaidoiries, M. le juge en chef Lyman-P. Duff, MM. les juges H. H. Davis, L.-A. Cannon, O.-S. Crockett, Patrick Kerwin et A.-B. Hudson, ont rendu des jugements unanimes sur chacune des cinq questions qui faisaient l'objet de références. S'ils en sont tous venus aux mêmes conclusions, cependant, ils ont suivi des raisonnements différents et plusieurs d'entre eux, MM. les juges L.-A. Cannon et Patrick Kerwin conjointement, M. le juge A.-B. Hudson, ont rédigé des jugements distincts du jugement principal rédigé par M. le juge en chef Duff et M. le juge Davis.

Point culminant d'une querelle

Cette référence au plus haut tribunal du pays marque le point culminant de la querelle engagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta depuis le mois d'août dernier. La Législature provinciale avait adopté alors une loi de contrôle des banques à charte et deux lois qui avaient trait aux procédures devant les tribunaux. Le gouvernement fédéral a proposé à la province de les soumettre à la Cour suprême à la condition que la province ne les mette pas en vigueur avant le jugement. La province a refusé et le gouvernement les a désavouées.

Le gouvernement provincial de l'Alberta a décidé de continuer la lutte et il a convoqué l'Assemblée législative qui s'est empressée de voter les trois lois qui sont déclarées invalides par les jugements d'aujourd'hui, à savoir la loi de la réglementation du crédit, la loi de la presse et la loi de l'impôt sur les banques. Ces mesures n'ont cependant pu être mises en vigueur parce que le lieutenant-gouverneur Bowen a refusé de leur donner la sanction royale avant d'avoir reçu des instructions d'Ottawa.

C'est pour mettre fin à cet imbroglio que le gouvernement fédéral et l'Alberta ont tous deux consenti à soumettre ces lois à la Cour suprême. C'est l'Alberta qui a demandé que l'on soumette en même temps au tribunal deux références sur le droit de désaveu du gouvernement fédéral sur la législation provinciale et sur le droit du lieutenant-gouverneur de refuser la sanction royale à une loi votée par la Législature.

AU COLLEGE DES PERES JESUITES

Mercredi soir, le 16 mars, dans la salle du collège, les élèves des Jésuites offriront un concert à tous leurs amis, et à tous les Canadiens français qui aimeraient entendre de beaux chants français.

L'entrée est gratuite, et le concert commencera à huit heures et quart précises. Le tout se terminera à dix heures et quart, au plus tard.

En voici le programme détaillé:

O Canada. — Cri du collège. — Le chemineau, Ma mère, enfin, mariez-moi. — Leçon de solfège. — Dessous ma fenêtre. — Mon père avait cinq cents moutons.

Les élèves

Violon: M. Nolan Henderson; Piano: M. Rytchel; Chant: M. A. Morin.

Le rêve passe. — Conseils du vieux moulin. — Quand j'étais chez mon père Landreneau. — Compère Guilleri. — Quand j'étais chez mon père apprenti pastouriau.

Les élèves

Débat mathématique: Eléments latins; Chant: Les enfants de M. et Mme Noël Turgeon; Piano: M. Rytchel; Violon: M. N. Henderson.

Veillée au camp. — Les flots bleus. — Le vieux chalet. — Angélus de la Mer. — Amour sacré.

Directeur: P. Robitaille, S.J.; Aupiano: M. Rytchel.

Choeur final: Les élèves.

Chez les B. Amies

Vous vous souvenez encore avec quelle gracilité (dissimulée) les Anciens savent vous présenter une tasse de thé.... En bonne foi, ces messieurs sont des élèves remarquables et il ne faut pas leur disputer le compliment. J'en suis encore à me demander ce qu'en aurait pensé le brave Larrieu? Au premier abord il en aurait manifesté sans doute quelque surprise en s'apercevant qu'on n'y sert plus la galette au sarrasin.... Mais, enfin, les moeurs évoluent toujours, et à plus forte raison dans un pays encore tout jeune.

* * *

Notre dernière entreprise sociale a été un succès sans démenti et nous caressons la certitude que tous les invités se sont fort amusés. Sous-cape: Aucun indice nous porte à croire que les Bonnes Amies aient été serrées à outrance....

* * *

Le vingt-huit février au soir une trentaine de nos membres se sont réunis chez Mme Dow pour une partie de plaisir. Ces réunions intimes permettent aux membres de se connaître mieux et développent pour ainsi dire un certain esprit de corps chez notre jeunesse féminine canadienne-française de la ville.

* * *

Certains de nos membres qui étaient malades ces jours derniers sont maintenant rétablis, sur pieds, et en circulation!

Au couvent de l'Assomption

Corr:—Académicienne

6 février

Réception des Aspirantes dans les Congrégations des Enfants de Marie, des Anges-Gardiens et de l'Enfant-Jésus. La blanche parure de l'autel animée de lumière, le chant des élèves, compagnes des élues du jour et la belle instruction du Père Pelchat, S.J., mettent un cachet particulier à cette fête de l'Alma Mater. Ce bon Père nous a grandement intéressées en nous parlant de la Vierge Marie, de ses bienfaits, la publiant surtout, Mère incomparable. Les nombreuses historiettes qu'il nous raconte graveront davantage dans notre mémoire les belles vérités que nous venons d'entendre.

10 février

Entrée solennelle d'une de nos compagnes, Mlle Yvette Pépin, comme postulante dans la Congrégation des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Notre Académie a donc le grand bonheur et le grand honneur de recevoir Son Excellence Mgr MacDonald. C'est la première fois que Mgr célèbre le Saint Sacrifice dans notre petite chapelle. C'est pour la première fois aussi que nos yeux voient se dérouler une cérémonie d'admission au postulat de la vie religieuse. Après une messe pieusement entendue pendant laquelle les élèves exécutent le chant, Monseigneur nous fait l'éloge de cette vocation par excellence, nous en explique toute l'importance et insiste sur la nécessité des vocations sacerdotales et religieuses, car, dit-il, un nombre considérable d'âmes se perdent faute de prêtres, de religieux et de religieuses. Il exprime à plusieurs reprises l'espoir de revenir en septembre prochain pour l'entrée d'une autre postulante!! Qui sera la première?.... Son Excellence félicite hautement Mlle Pépin d'avoir répondu à l'appel du Maître. Son dernier mot fut à l'honneur des parents qui ont su favoriser cette vocation. Monseigneur aime les jeunes.... En douteriez-vous? La réponse qu'il adresse à notre petite réception le proclame bien haut. Puis c'est dans l'intimité de sa famille et du personnel que Soeur Pépin jouit de cette journée souvenir.

11 février

Les Jécistes et les Aspirantes-Croisées choisissent ce jour marqué des apparitions de la sainte Vierge à l'heureuse petite Bernadette pour être reçues de l'insigne jéciste et enrôlées sous la bannière des Croisées. Cette fois, c'est le R. Père Gaudet, O.M.I., aumônier de notre Action Catholique, qui donne l'allocution. Des deux fêtes de la Présentation de Jésus au Temple et de celle d'aujourd'hui, il n'en fait qu'une en ce moment: comme la Vierge s'est montrée à la petite Bernadette, ainsi elle se montre aux nouveaux soldats de la grande armée de l'Action Catholique pour les présenter elle-même au Grand Frère tout comme elle avait tenu un jour Le présenter elle-même au Dieu, le Souverain Maître. Les privilégiées du jour ont sans doute mieux compris toute la portée de leurs engagements et ont dû se sentir fières de répondre au grand désir du Pape qui VEUT l'Action catholique.... Elles s'avancent.... 6 nouvelles jécistes et 12 Aspirantes-Croisées.... pour promettre au Christ Roi d'être des coeurs vaillants afin de lui aider à sauver le monde. La cérémonie se termine par la bénédiction du Saint Sacrement.

22 février

Fête missionnaire. Ce jour est consacré au profit de la mission japonaise que nos Soeurs dirigent à Aomore. A quatre heures, vente de charité, bazar miniature. Les rires et les gais propos annoncent un bon temps. En effet, pour un bon temps, c'en fut un. Le soir, un Bingo est donné dans la salle de l'Immaculée-Conception pour la même bonne oeuvre. Bonne assistance. Merci aux bienfaiteurs qui permettent ainsi la continuation du bien commencé chez les Nippons.

Mars nous apportera-t-il autant de jours heureux?

Tableau d'honneur

FEVRIER

FRANCAIS

Cours supplémentaire
Mlle Thérèse Vallée
Cours moyen 2e année
Mlle Cécile Potvin
Cours moyen 1e année
Mlle Thérèse Potvin
6e année
Mlle Bertha Rouault
5e année
Mlle Jeanne Hamel
4e année
Mlle Jeanne Montpetit
3e année
Mlle Aileen Morritt
2e année
Mlle Anita Hétu

ANGLAIS

12e grade:—Mlle Antoinette Grenier
11e grade:—Mlle Bertha Renault
10e grade:—Mlle Thérèse Potvin
9e grade:—Mlle Eveline Royer
8e grade:—Mlle Stella Maloney
7e grade:—Mlle Bernadette Bernard—
6e grade:—Mlle Aileen Morritt
5e grade:—Mlle Rosie Donis
4e grade:—Mlle Germaine Barrette
3e grade:—Mlle Gertrude Levasseur—
2e grade:—Mlle Diane Sims

Excellence
Mlle Antoinette Grenier
Piété
Mlle Marievonne Roy
Instruction religieuse
Mlle Antoinette Grenier
Politesse
Mlle Léonie Poirier
Bon Langage
Mlle Clara Burke
Ordre
Mlle Thérèse Bouchard
Ponctualité
Mlle Jeannette Chatvaire
MUSIQUE
Mlles: Jeanne Hamel
Willa McDonald
Ethel Northcote.

ST-VINCENT

(Suite de la page 8)

en contournant les "sloughs", par un sentier à peine tracé à travers la brouissaille le Père Simonin était finalement parvenu au lac qui venait d'être appelé Lac St-Vincent par le gouvernement d'Ottawa. Les premiers colons étaient en pleine moisson et elle paraissait bien satisfaisante malgré que le terrain n'était défriché que depuis le printemps, et au prix de quel labeur! On avait même attelé une vache avec un cheval pour "casser" la terre neuve. Le P. Simonin trouva le petit groupe canadien bien encouragé et bien désireux d'avoir une église et un prêtre. Le choix s'arrêta sur la "butte à Malo" pour l'emplacement de la chapelle, mais dans le temps c'était la place de Maillet.

Tard à l'automne, la même année, le Père vint passer une nuit à St-Vincent pour y dire la sainte messe. Le ciel était gris, le temps froid, il était tombé un peu de neige. Tant bien que mal, M. Maillet avait installé le Père chez lui. La maison, bâtie à la hâte avec des troncs d'arbres d'inégale grosseur, était mal "bousillée". Le plancher de haut n'était pas cloué et on montait au grenier par une échelle. Mme Maillet qui avait connu l'aisance à Montréal, était désolée. Elle prit un tapis de Turquie, souvenir d'antan et qui jurait avec le reste de la bâtisse, l'étendit en haut sur les planches non clouées et ce fut le lit du bon Père Simonin. Bien entendu, il n'osa pas bouger de la nuit de peur de passer entre les soliveaux. Le lendemain, Notre Seigneur descendait pour la première fois en personne dans notre paroisse. Que de bénédictions cette première messe a attiré sur St-Vincent. C'est un petit coin ignoré en géographie, soit inconnu dans l'histoire, mais loin du bruit et des tracas des villes, la ferveur y règne et fait des heureux.

Lors du 25e anniversaire de la paroisse, le R. M. Lepage, curé, a fait ériger une croix qui a été bénite le 16 octobre 1931. Elle domine la "butte à Malo" et redit à tous que le St. Sacrifice fut offert pour la première fois dans cet endroit. En voyant la Croix nous ne pouvons faire autrement que de penser au cher Père Simonin. Les deux ne peuvent être séparés dans notre souvenir. Le bon Dieu a voulu reproduire parfaitement le fait lors de la bénédiction de la croix-souvenir, car il faisait très froid et la neige, sous la poussée du vent, cinglait les visages. Tout semblait redire que la paroisse était née dans le sacrifice, et que ce ne sera que par le sacrifice qu'elle se maintiendra et qu'elle vivra.

Notre gratitude s'en va donc tout entière vers le bon Père Simonin, le fondateur de la paroisse de St-Vincent. Sa visite est toujours réattendue et bienvenue.

* * *

NAISSANCE

Les cloches annonçaient, dimanche après-midi le baptême de Marie, Madeleine, Jacqueline Chartrand, fille de M. et Mme Paul Chartrand. Les grands parents de l'enfant, M. Ernest Chartrand et sa femme étaient de cérémonie.

BONNYVILLE

Corr.:—M. P. Durocher

Que dire de cet avant-goût du printemps qui nous enlève à peu près toute notre neige et nos beaux chemins d'hiver. Pour le moins, ce ne peut être que trompeur, car c'est bien plutôt la saison de Pâques qui nous est arrivée aux jours gras. En tout cas, la température dont nous jouissons est tout à fait printanière et elle raccourcira l'hiver d'autant qu'elle durera.

L'A. C. F. A. donna une soirée familiale dimanche. Un bon nombre répondirent à l'appel. Après une bonne partie de cartes, l'assemblée régulière occupa près d'une heure. Tout se passa tout à fait régulièrement et la discussion se porta surtout sur les bibliothèques scolaires. L'on constata que le district Lepage a pris l'initiative, et a déjà une jolie souscription, voire même une commande de faite pour des livres français. Un grand pas dans la bonne direction, félicitations aux initiateurs.

Il fut résolu de réunir les présidents de chaque commission scolaire intéressée, en comité avec le président de l'A. C. F. A., afin d'aviser aux démarches à prendre pour recruter des fonds pour bibliothèque scolaire et autres détails incidents à sa direction.

Le résultat des élections municipale a favorisé MM. Albert Dargis et Edgar Landry.

Nous avons appris avec surprise et regret la mort de Mgr O'Leary. La messe fut chantée à son intention dimanche.

Le conseil du village a décidé de construire des trottoirs en asphalt, de chaque côté de la rue principale, au centre du village.

Le local de l'Association des instituteurs a tenu son assemblée régulière samedi dernier. Cete réunion a lieu à chaque premier samedi et permet de rester en contact avec les questions du jour.

Nos joueurs de gouret sont allés rendre visite à l'équipe du Lac Froid. Nous n'avons pas encore le résultat.

Depuis plusieurs années qu'il est aumônier de la prison d'Etat du Texas, à Houston, le R. P. Hugh Finnegan, O.M.I., quoique relativement jeune, 47 ans, a déjà conduit à la chaise électrique 98 condamnés à mort.

Sur ce nombre il en a converti 77.

En outre, il a pu sauver de la peine capitale 12 autres condamnés.

OTTAWA—Cabinet du Premier Ministre, 19 janvier, 1938. — Cher monsieur, Le premier ministre me charge de vous remercier bien cordialement de l'amabilité que vous avez eue de lui envoyer votre livre autographié, intitulé "Napoléon vu par un Canadien."

Monsieur King désire aussi vous faire part du vif plaisir qu'il éprouve de pouvoir ainsi enrichir sa bibliothèque d'un volume aussi intéressant.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma considération.

H. R. L. Henry, sec. particulier

OTTAWA: Cher Jean-Baptiste: Allo, allo Alberta!... N'ai pas accusé réception de ton "Napoléon" plutôt. Les classes ont recommencé et nous roulons vers les examens de février avec une vitesse!! Et puis j'ai voulu savourer longuement ton oeuvre. J'ai déjà tourné la dernière page. Malheureusement c'est fini. Il en aurait fallu des pages et des pages de ce style simple et de cette... ça y est, j'ai trouvé un grand mot et je le dépose, confiant dans ce que je dis... et de cette phraséologie.

... Et je travaille à un débat qui doit avoir lieu le 8 février — "Le film français est supérieur au film américain." — Je me fais avocat de la cause française... A bientôt Alberta!

Guy Beaulne

Der Verfasser dieses enthusiastischen Plaidoyers für Napoleon ist ein publizistisches Wunderkind. (L'auteur de cet enthousiaste plaidoyer pour Napoléon est un enfant-prodige du journalisme.)

Prager-Presse (Prague)

AUTEUR A 14 ANS



Aux Invalides, à l'entrée du tombeau de Napoléon

PARIS, 12 janvier, 1938

Mon Cher Boulanger,

J'ai bien reçu votre livre sur Napoléon et votre nouveau journal. — Je vous en remercie, mais je regrette Le Petit Jour qui représentait une lutte menée à bon port par un enfant.

J'espère que La Survivance des Jeunes aura le même succès.

Je vois souvent à Paris M. Roy, votre ministre; nous espérions que vous viendriez à Paris avant mon départ pour la campagne et je comptais vous inviter à déjeuner avec les Roy qui connaissent très bien Edmonton. Je crois que M. Roy y a été plusieurs années avocat — et vous n'avez pas paru avant mon départ pour la campagne. Puisque vous êtes venu au couronnement, vous auriez bien dû pousser jusqu'à Paris.

Quant à votre Napoléon, j'admire le travail auquel vous vous êtes livré; mais je vous étonnerai peut-être en vous disant que je ne suis pas un admirateur de Napoléon — c'est un grand homme, ce n'est pas un grand Français.

Et quant à sa sollicitude pour son peuple en 1815 (page 37) vous me permettrez d'en douter — les cent jours furent son crime le plus épouvantable, plus que l'assassinat du duc d'Enghin.

Mais vous êtes loin, et il y a bien des choses que vous ne sentez pas. Vous n'en avez pas moins fait un travail intéressant.

Croyez, je vous prie, à mes meilleurs sentiments. d'Espérey

(Franchet d'Espérey, Maréchal de France)

NAPOLEON VU PAR UN CANADIEN
Par JEAN-BAPTISTE BOULANGER
PREFACE du professeur René Cruchet

A la Librairie J. W. Pigeon, Edmonton, et chez les marchands de la campagne

N.B. Lire dans le prochain "Petit Jour" (La Survivance des Jeunes, 15 mars) le 4ième article de Jean-Baptiste Boulanger "A travers l'Europe à vol d'oiseau" — "Vanité des vanités..." sur Versailles, Malmaison, Sans-Souci, Schoenbrunn.

ABONNEMENT ANNUEL 25c

Revue de presse

LES JOURNAUX DISENT...

Un drapeau canadien

La question d'un drapeau canadien revient à l'ordre du jour. L'occasion s'offre à nos députés à Ottawa de songer que nous avons atteint la majorité et qu'il est grandement temps de nous doter d'un emblème qui soit bien à nous?

Actuellement, nous avons comme drapeau l' **Union Jack.** C'est celui de l'Empire. Il est sacré pour bon nombre de Canadiens. Les ultra loyalistes n'en veulent point d'autre. Pour le savoir, on a qu'à lire certains journaux anglais, tel le Star de Montréal. Pour ces partisans aveugles, ce serait manquer de loyauté que d'affirmer au monde que nous existons; ce serait déchoir que de nous donner un drapeau bien à nous.

Illogisme! Le Canada est un pays souverain. Il faut bien le croire après tout ce que nous ont chanté les politiques de toute couleur. Mais les actes valent mieux que les beaux discours pour prouver sa sincérité, pour attester ses convictions. Le temps est donc venu de concrétiser par un acte authentique l'autonomie, l'indépendance, la souveraineté du Canada. Le drapeau est le signe par lequel on reconnaît une nation. C'est de lui que Monsabré disait: "Petite chose en apparence, grande chose parce qu'elle signifie. Le drapeau n'est-il pas le signe par lequel se reconnaît une nation? Ses fastes historiques, ses institutions, ses lois, ses coutumes, sa vie, tout est là: là, dans ce morceau d'étoffe que les vents tourmentent ou qui pend négligemment sur sa hampe. Il se lève avec lui; il marche, on le suit; il s'agite dans la mêlée, on l'entoure, on le défend au péril de sa vie. Les sabres, les balles, la mitraille se disputent ses lambeaux. Ce n'est plus qu'une guenille et devant cette guenille abreuvée de gloire, les tambours battent, les soldats présentent les armes. Debout, citoyens, voilà la nation qui passe!"

C'est de cela qu'il faut tenir compte quand on parle de drapeau canadien. Et les loyalistes à tout crin, s'ils pouvaient comprendre, ne se formaliseraient pas de rencontrer des Canadiens qui désirent autre chose que **l'Union Jack,** qui veulent un emblème qui incarne et notre histoire et nos aspirations. Qu'on le veuille ou non on ne fera pas un Anglais d'un Canadien français. Ce n'est d'ailleurs aucunement souhaitable. Il importe plutôt de montrer à tous les habitants du pays un même idéal à réaliser et de laisser ensuite aux deux grandes races du Canada le soin de réaliser cet idéal en mettant en pleine valeur leurs qualités natives, les talents qu'elles ont reçus de la Providence.

—(L'Action Populaire)



Pour une véritable élite

DE L' "ACTION CATHOLIQUE"

Dieu sait combien nous en avons besoin!

On ne veut pas entendre dire qu'une partie de l'élite se prostitue dans des corvées indignes d'elle. On n'aimerait sans doute pas davantage que l'élite fût accusée de lâcheté devant les tâches d'apostolat qui s'imposent tout particulièrement à elle. Pourtant, méritent-ils d'être lapidés, ceux qui se demandent sérieusement si les symptômes de décadence prématurée chez un peuple vieux de trois siècles à peine ne sont pas la conséquence d'une démission de la tête?

Les tares du peuple ayant suivi de près celles de l'élite chez tous les peuples qui ont laissé quelque trace dans l'histoire, est-il donc si grave de chercher à expliquer par le mauvais exemple et les omissions coupables de l'élite le manque général de patriotisme canadien-français, le manque général de sens social, le manque général d'esprit civique et, en revanche, un arrivisme cynique et effréné, un sans-gêne extraordinaire à l'égard de la vérité, une conviction apparente et peut-être réelle que le privilège de l'instruction confère le droit au confort sans aucune obligation corrélative vis-à-vis la société?

Parlons franchement: trois choses manquent à notre élite ou, si on aime mieux, à notre classe instruite: des connaissances sociales, du dévouement, puis une ambiance.

Il est possible, certes, que, grâce à cette école, avant dix ans, notre classe instruite cesse d'offrir le triple scandale de se montrer plus attachée que les autres aux faux dogmes du libéralisme économique, d'envisager moins sérieusement que le peuple lui-même la vie démocratique, de pratiquer plus que toute autre classe l'indifférentisme patriotique. (A propos d'une Ecole de Sciences sociales).

* * *

DU "JOURNAL" DE QUEBEC

PROCES A MOSCOU

Un autre procès s'instruit à Moscou. Des gens qui furent pendant quelques années les piliers du régime sont accusés de conspiration, de meurtre, de tout ce que l'on peut imaginer. Il en est qui auraient attenté à la vie de Staline, d'autres auraient empoisonné Gorki, quelques-uns auraient même comploté contre feu Lenine. Cette dernière accusation prêterait à rire si l'affaire n'était pas si tragique. On sait que Staline est en train de tout démantibuler l'oeuvre de Lenine et que le père de la révolution, s'il avait survécu à l'accession au pouvoir du maître actuel de la Russie, serait probablement mort fusillé. En somme, écrit le "New York Times", c'est comme si, vingt ans après la révolution américaine, un président s'était levé en Chambre et avait réclamé l'échafaud pour Jefferson, Madison, Adams, etc., en les accusant d'avoir conspiré pour enlever les Etats-Unis à George III. L'empoisonnement de Gorki n'est pas moins invraisemblable puisque, fait-on remarquer, voici un homme qui s'apitoya toujours sur le sort des conspirateurs. Est-ce que ces derniers l'auraient supprimé à cause de cela? Non, ces procès sont un nouveau et horrible scandale et même les amis des Soviets le savent. Aux Etats-Unis, ces jours derniers, une requête a été signée pour demander à Staline d'ajourner l'audience parce que l'opinion publique mondiale doutait de la justice d'une pareille cause. Naturellement, les accusés vont plaider coupables. Un correspondant de Moscou explique que, devant les tribunaux militaires russes, le prévenu est toujours coupable. On ne le traduit en cour que sur ses aveux et pour décider de la sévérité de la sentence qui sera portée. Reste à établir comment sont arrachés les aveux.

DU "SOLEIL" DE QUEBEC

La "bonne entente", dont on parle tant, tout Québec en serait et de grand coeur si la pratique en était moins unilatérale. On ne peut nier que les relations entre les deux principaux groupes ethniques du Canada soient meilleures aujourd'hui qu'il y a quinze ou vingt ans. N'empêche qu'il reste encore de trop nombreuses et trop profondes traces de francophobie chez plusieurs Canadiens anglophones, particulièrement dans la province d'Ontario.

C'est pourtant de cette province que viennent le plus souvent les prédicateurs de "bonne entente". Il n'y a à peine huit ou dix jours un Ontarien la prêchait devant un auditoire de Sherbrooke. Or vers le même temps un journal de Toronto publiait sur le compte de la province de Québec de longues diatribes dont il ne pouvait ignorer qu'elles étaient mensongères et qu'il plaçait tout de même dans ses meilleures colonnes. Pour ajouter à l'inélégance du procédé notre confrère n'osait prendre la responsabilité de ce qu'il imprimait et cachait la personnalité de l'auteur sous la rubrique "correspondance spéciale", c'est-à-dire sous un facile camouflage.

Que le fanatisme survive chez un nombre plus ou moins grand d'individus, cela se conçoit. Mais qu'un journal qui a déjà plaidé et plaidera encore pour la "bonne entente", journal d'ordinaire bien renseigné et qui ne pouvait pas ignorer la fausseté de certaines allégations contenues dans cette "correspondance spéciale", que ce journal accueille une telle prose et lui fasse les honneurs de la première page, c'est cela que nous trouvons inconvenable.

Tant que de tels fanatiques trouveront des journaux pour publier leur prose haineuse sous un aussi courageux anonymat, il sera inutile de faire des discours de "bonne entente".

Et ce ne sera pas de notre faute.

Adieu d'une mère à son fils missionnaire

9 JANVIER, 1938

Tu vas partir, mon fils! jusqu'à l'heure dernière,
Conserve sur ton front cette céleste ardeur;
Ne sois pas contristé des larmes de ta mère;
Si je pleure, en ce jour, oh! va, c'est de bonheur.

En les voyant, ces pleurs, tous disaient: "Pauvre femme".
"Son amour n'a pas su le retenir", Hélas!
Moi, sans lever les yeux, je disais en mon âme,
"Taisez-vous, laissez-moi.... Vous ne comprenez pas."

Oui, mon âme s'élève en ce moment suprême,
Oui, je me sens heureuse et forte.... A mon Sauveur,
Je puis donc aujourd'hui, donner plus que moi-même!
Si je pleure mon fils, oh! va.... c'est de bonheur!

Et cependant, la grâce enflamme la nature,
Quand, tout petit enfant, tu bégayais ici,
Quand tu n'étais qu'à moi, jamais, je te le jure,
Ta mère, ô mon Fils, n'a su t'aimer ainsi.

Va, sans que je t'arrête, où le Maître t'envoie,
Seigneur, c'est mon plus grand, c'est mon cher enfant,
Il fut pendant trente ans, mon orgueil et ma joie,
Mais vous le demandez.... Sa mère vous le rend.

Nul souffle n'a terni sa robe d'innocence,
Le voilà devant vous, disciple obéissant;
Et plus cher à vos yeux, qu'aux jours de son enfance;
Il vous donnait son coeur; il vous offre son sang.

Mon fils, il est au loin, des coeurs, où l'enfer sème
Le mensonge et la mort; ils sont bien malheureux
Ils vivent sans amour, et la souffrance même,
Vers un Dieu tout puissant ne sait lever les yeux.

A ces déshérités, porte grâce et lumière;
Sois la voix qui console, et la main qui guérit;
Arme-les par la foi, l'amour et la prière
Et que Satan recule au nom de Jésus-Christ.

La fatigue et le froid t'accableront peut-être;
Tu souffriras, mon fils, et je n'y serai pas.
Mais Celui que tu sers est un généreux Maître;
Et Lui-même, à nous suivre, a fatigué ses pas....

En leur sombre cachot, si la haine t'envoie,
S'ils dressent le bûcher, oh! que mon souvenir
Ne mêle pas une ombre à ta céleste joie.
Si tu meurs pour la foi.... si mon fils est martyr....

J'irai, fermant l'oreille aux paroles humaines,
Cacher dans le lieu saint, mon trésor glorieux;
Sans entendre plus rien du bruit des choses vaines,
J'irai, les pieds sur terre, et le coeur dans les cieux.

En ces pays lointains, que ne puis-je te suivre?
Pour l'honneur de mon Dieu, m'exiler comme toi?
Que m'importe, à présent de mourir ou de vivre....
Mais, vois.... l'heure s'avance.... ô mon Dieu soutenez-moi.

Une minute encore, qu'en mes bras je te tienne;
Sens battre sur ton coeur, le coeur qui te chérit.
Puis maintenant.... laissez une femme chrétienne
Baiser vos pieds sacrés, Prêtre de Jésus-Christ.

A. B.

VIENT DE PARAITRE

Les Affaires

SOMMAIRE — FEVRIER 1938

ARTICLES—

Il appartient au vendeur de choisir ses propres moyens d'attaque.—Vendex.
Les tissus drapés font de beaux étalages (illustré).
Epurons nos organismes politiques. Louis-A. Belisle.
Questionnaire pour connaître si vous avez la vocation des affaires.
Comment contourner les objections relatives au prix des marchandises Vendex.
Une installation statistique simple et peu coûteuse.—G.D.
Un client satisfait vaut son pesant d'or.
Les écoles du soir devraient enseigner la couture.
Voulez-vous faire plus d'affaires? Modernisez votre magasin.— G.P.
Organisation d'une campagne de publicité: le budget.—L.-A. Belisle.
Hommes de lois et comptables licenciés.—L.-P. Morin.
Les petits commerçants et la concurrence des groupements anormaux de consommateurs.—E. M.
Les carrières techniques attendent des milliers de jeunes gens.—R.R.
Le prix de revient mensuel de fabrication établi par un procédé mécanographique.— G. Desjacobins.
Comment se calculent les escomptent.
Chacun son métier.— L.P. Morin.
L'état des affaires.

ABONNEMENTS: Canada: Un an. $2.00 — Le numéro 20c. Dir. L.-A. Belisle, case postale 100. station "B", Province Québec.—

Mes Fiches

Revue bimensuelle paraissant les 1er et 15 de chaque mois.
(Pas de publication durant juillet et août)
Rédaction:
"MES FICHES" 3530, ave Atwater,
Administration:
SERVICE DE BIBLIOGRAPHIE
Secrétariat Général de la J.E.C.
515, ave Viger, Montréal

Conditions d'abonnement:

Canada	$1.00 par an
E.-U. et Etranger	$1.25 par an
Abonnement de soutien	$2.00 "
Le numéro	5 sous

SOMMAIRE

HUMANISME (008) L'humanisme littéraire français ....François Charmot, S.J.
PSYCHOLOGIE (133.8) La télépathie ....Raymond-M. Voyer, O.P.
ACTION CATHOLIQUE (256) Action Catholique, institution nécessaire. Action Catholique, action superflue?.... G.-H. Lévesque, O.P.
SOCIOLOGIE (334) Coopératisme et Socialisme ....Abbé Anselme Longpré.
UNIVERS (523.1) L'univers en expansion ....Pierre Humbert.
METALLURGIE (553) Les métaux au Canada.—Du nickel au radium....Le Devoir.
BIOLOGIE (57) La biologie à l'exposition de Paris ..Lucien Planefol.
MUSIQUE (783) Prière et musique........A.-D. Sertillanges, O.P.
SPORT (796) Culture physique au regard de l'Eglise....S. E. le Cardinal Villeneuve.
LITTERATURE FRANCAISE (84 "18") René Bazin....J. Calvet.
HISTOIRE ROMAINE (9[37]) Chronique hannibalienne. — La seconde guerre punique ....J. Van Ootenghem, S.J.
HISTOIRE DU CANADA (9[71] "16") Causes, buts, procédés (des Compagnies Privilégiées de Colonisation) ....J. Chailley-Bert.
(9[71] "16") La Compagnie des Cent Associés. (1627-1663)....Emile Salone.

FRANCE-CANADA

(Suite de la page 3)

la Chanson de Roland, était appelé la "douce France".

Dans un pays comme le Canada, où une partie extrêmement importante de la population par le français, il serait tout naturel que nous apprenions, très jeunes, à parler la langue de nos compatriotes. Malheureusement, nous n'en sommes pas là; et lorsque nous arrivons à l'Université, nous sommes bien loin d'avoir vaincu les difficultés grammaticales et linguistiques qui barrent la porte s'ouvrant sur le vaste champ de la litérature.

Parmi le public de notre province d'Alberta, beaucoup de gens s'imaginent volontiers, que le but principal de nos études de français à l'Université, est de nous familiariser avec la langue parlée. C'est là une grave erreur! Le but principal de notre étude du français est d'apprendre à connaître la littérature et l'histoire de la France; d'étudier son esprit, ses moeurs, ses coutumes, ses institutions, et ainsi d'être à même de juger de l'énorme contribution faite par la France à notre civilisation.

Je puis vous assurer Mesdames et Messieurs, et je sais que mes camarades partagent mon opinion, que grâce à l'énergie et à l'initiative de nos professeurs, grâce aussi à leurs méthodes de travail, nous sommes, pour ainsi dire, imprégnés de l'esprit français, et que tous, nous chérissons le projet de visiter la France. Et ne croyez pas que ce soit pour aller aux Folies-Bergères et autres lieux à l'usage des touristes, mais bien au contraire, pour entrer en contact plus étroit avec un peuple que la littérature et l'histoire nous ont appris à aimer.

Mesdames et Messieurs, mon petit discours est terminé, et je suis heureuse de me sentir encore vivante après une épreuve qui, j'en suis certaine, me donnera beaucoup de joie lorsque j'aurai repris contact avec ma chaise. Puis-je en terminant, vous demander de lever votre verre à la "douce France".

TRIBUNE LIBRE

Nous n'acceptons que des lettres signées, ne portant aucune attaque individuelle. Le signataire est le seul responsable de ses avancés.

Monsieur le Rédacteur:

Lors de l'apparition parmi nous de l'équipe des C. de C. de Calgary, nous eûmes l'occasion de voir à l'oeuvre un club où tout fonctionnait avec un ordre quasi machinal, et une aggrégation qui faisait gloire aux Chevaliers de la métropole du sud de l'Alberta.

Y songeant de nouveau et après maintes considérations, il me semble que nous, les C. F. d'Edmonton et le district environnant, serions dans une position de former une équipe junior, capable de tenir tête au moins à toute autre aggrégation que nous avons en ce moment dans notre ligue junior de la province! Placée entre les mains capables d'un bon "coach" et flottant le tricolore, cette équipe, à part son idéal sportif, serait une autre preuve convainquante à nos frères de la Doulce Province, que tous les C.F. de l'Ouest savent s'unir non seulement en langue et en race, mais aussi que nous sommes sportmen dans la force du mot!!

Ecrivez-moi donc vos opinions sur ce sujet, chers lecteurs, et qui sait? Peut-être dans quelques saisons, auront nous une équipe essentiellement C. F. qui saura porter haut parmi nos confrères de langue anglaise la bannière de nos ancêtres. Donc, encore une fois, de tous les côtés, espérons que vous m'enverrez votre opinion sur cette question. Ecrivez tout simplement à M. Roland Morrier, "La Survivance", 10010-109ième rue Edmonton Alberta.

Merci!

Roland Morrier

J'OCCUPE

Exempla trahunt.... Les exemples entraînent

L'histoire suivante de Pierre L'Ermite nous fait voir de façon pittoresque ce qui arrive quand les parents, eux-mêmes "sans conduite intérieure", ne savent plus élever les enfants:

* * *

Bas sur pattes, traînant les talons, le dos voûté, les mains dans les poches, la casquette en arrière, l'oeil noir ne regardant jamais en face, mal mis, les genoux écaillés, tel se présente l'illustre Claude K la terreur du patronage.

L'abbé l'avait accepté, pas sans hésitation, avec l'espoir quand même d'en faire quelque chose de moins pire.... Qui sait!.... peut-être quelque chose de bien.... C'est un miracle qui arrive quelquefois dans nos oeuvres.

●

Et puis, ce n'était pas tout à fait de sa faute, à ce pauvre gosse. Sa dernière mère était partie, revenue, puis repartie....

Son père, alcoolique cent pour cent, vivait, en ce moment, avec une remplaçante moustachue, qui avait pour Claude et sa petite soeur la claque très facile.

Car il avait une soeur, Claude, de deux ans plus jeune que lui.

Elle s'appelait gentiment Marie-Rose. Mais, ayant l'horreur des "noms à charnières", la remplaçante l'appelait Claudine.

Et tout cela vivait "à la va comme je te pousse".

●

Donc, l'abbé avait accepté Claude, venu un jour, l'oeil poché, conduit par un brave jociste en mal de B.A...

On lui avait solennellement expliqué les conditions de la vie au patronage: **Discipline!.... Régularité!.... Charité!.... Optimisme conquérant!....**

Claude avait écouté cela comme il aurait écouté du chinois, et il avait donné sa parole, la plus sacrée, qu'il observerait tout, et quelque chose encore avec!

●

Mais, le dimanche suivant, il manquait la messe pour assister à un match de natation....

Le jeudi d'après, il arrivait en retard, avec un magnifique stylo dont il ne put dire la provenance....

Et il dévissait deux bancs de la chapelle pour se faire des échasses....

D'ailleurs, partout où l'on se disputait.... où l'on se battait.... où l'on s'envoyait des coups de pied dans le ventre, on pouvait être sûr que Claude était là, pour en donner ou pour en recevoir.

●

Une après-midi, où, poussé par son démon, Claude prit pour cible la tête de saint Pierre dans le vitrail de la pauvre chapelle et la fit voler en éclats, l'abbé, excédé, le mit à la porte du patronage.

—Je ne veux plus de toi.... J'en ai assez!.... trop!.... Va-t'en faire tes frasques ailleurs!....

Claude partit, furieux, en traînant plus que jamais les pattes....

●

Car, au fond, il aimait son "patro".

Cela le changeait de l'enfer de chez lui.... de son père toujours en grève.... de son dragon de mère qui, un jour récent, moins patiente que l'abbé, l'avait coiffé avec la soupière fumante, pleine de pois cassés.

Il aimait la cour et son mâchefer.

Il aimait les matchs de football....

Il aimait le verre de coco et le petit pain de 4 heures....

Il aimait l'abbé qui, paternellement, lui faisait la morale, et promettait de l'emmener en promenade si, enfin, il achetait une conduite intérieure.... Il lui avait même apporté, une fois, à l'abbé, une pièce de vingt sous pour Sainte-Odile.... D'où venait-elle? Cela est une autre histoire!

Il aimait aussi la chapelle où il ne comprenait pas grand'chose, mais pressentait vaguement que, là-bas, sur l'autel, il se passait des mystères que les prêtres, seuls, connaissaient....

Et à la messe de minuit, il avait tellement hurlé: Venez, divin Messie!.... qu'un routier s'était dérangé pour lui dire: "Ferme!"

●

Donc, au fond, Claude était navré d'avoir été "sorti" et définitivement.

Qu'allait-il devenir maintenant.?

Alors, pas fier, il résolut de "remettre ça".

Il attendit d'abord le dimanche, suivant pour voir si l'abbé, qui l'avait tant de fois repêché, le récupérerait encore?

Mais, pas un scout.... pas même une pieuse dame ne vint voir ce qu'il devenait....? et même s'il assistait à la messe....?

C'était la grande fâcherie.

Il était bien, cette fois, complètement abandonné.

●

Mais lui ne s'abandonna pas.

—Tu vas venir avec moi, dit-il à sa petite soeur.... Nous allons chez l'abbé.... Et s'il ne veut rien savoir... eh bien, on occupera!.... Tu en es ?

Si la gosse en était!.....

Depuis un an, le verbe occuper était conjugué, à tous les temps, par le papa, avec des coups de poing qui faisaient sauter les verres sur la table.

L'occupation....? Mais tout de suite!....

C'est la monnaie d'échange, et presque la victoire.

●

Aussi Claudine, déjà dressée, prit dans l'armoire quelques trognons de pain et "apprivoisa" un pot de rillettes.

Puis, d'un pas décidé, ils s'en allèrent, un soir, sonner chez l'abbé à la porte de planches du patronage.

—Ah, c'est encore toi!.... grogna la cuisinière.

—Evidemment que c'est moi.... J'ai pas changé.... Je viens seulement en "conciliation".

Et, tirant vivement sa soeur par la main, Claude s'infiltre dans le couloir.... puis dans la pièce qui sert de bureau à l'abbé.

Là, il attend....

Il attend une heure.

Car l'abbé confesse à la chapelle.

—Si tu allais à sa boîte....? insinue la petite soeur.

—Non, ici, c'est mieux pour occuper....

—Le mieux.... c'est là où il fait son "roupillon". Papa a dit que rien n'embête un patron comme ça....

—Précisément.... c'est là!

—Alors, calons-nous.

●

Une porte qui s'ouvre.... Puis une autre....

Un colloque dans l'entrée....

L'abbé apparaît, calme, mais sans indulgence. Un loup qu'on épargne, c'est cent brebis qu'on condamne à mort. Le bon pasteur défendra ses brebis.

—Qu'est-ce que tu veux?

—Je veux que vous me repreniez au "patro".

—Je t'ai repris six fois déjà. Maintenant, c'est fini.

—Moi, je veux revenir!

—Et moi, je ne veux pas que tu reviennes.

—Pourquoi que vous ne voulez pas?

—Je viens de te le dire....

—Et si je vous promettais....?

—Pas la peine!.... Tu ne tiens jamais tes promesses.

—Alors, vous ne voulez pas....?

—Non.... je ne veux pas.... Je continue à te supporter au catéchisme, ce qui est tout différent. Si, dans un mois ou deux, je constate que, vraiment, tu as fait des efforts, je ne dis pas que je ne reviendrai pas sur ma décision. Je verrai à ce moment-là....

—Moi, je veux revenir **demain.** Il y a cinéma....

—Tu ne reviendras pas.

—C'est votre dernier mot?

—C'est mon dernier mot.

—Alors, **j'occupe!....**

●

Le gamin se précipite à cheval sur une chaise.

La petite soeur s'enfouit entre l'armoire et le mur.

C'est d'ailleurs, elle, la plus excitée. Elle glapit d'une voix suraiguë:

—On occupe!.... On occupe!....

L'abbé regarde, ahuri.

La cuisininère, accourue, en fait autant.

Le prêtre veut prendre l'enfant sans le brutaliser; mais le gosse résolument se fait un bouclier de sa chaise.

Par bonheur, le grand suisse arrive, juste à ce moment, pour une commission de l'église.

Ilarrive avec ses moustaches, ses yeux en roue libre, et surtout sa poigne de vieux soldat.

Et il ne mit aucune forme pour prendre, par le fond de sa culotte, et pour le balancer dans la cour, le gosse qui, rageusement, l'appelait "sale fachiste" et la petite soeur qui le mordait, avec des épithètes salées, tirées du copieux répertoire paternel....

●

Mais Claude, en frottant son bienséant, disait à sa petite soeur:

—On a dû mal "goupiller" quelque chose....? parce que.... tu l'as bien entendu....? papa, il affirme que l'occupation.... ça réussit toujours....

—Pierre L'ERMITE

Jésus Ouvrier

Est-ce une dévotion nouvelle? Ce serait, en somme, conforme à toute l'histoire chrétienne, chaque siècle en a vu naitre plusieurs. Mais celle-ci est déjà ancienne. C'est, en réalité, sous un nom nouveau, la dévotion à la vie cachée du Christ, la dévotion aux trente années de Nazareth. C'est un rappel à cette vérité certaine que celui qui accomplit bien les humbles choses peut, un jour, si l'obligation lui en est faite, en exécuter de grandes. C'est l'affirmation qu'il n'est pas nécessaire, pour que la vie soit bien remplie, droite et même sainte, qu'elle soit mêlée à des événements éclatants ou qu'extérieurement elle se singularise.

Or, il se trouve que ces vérités, très humaines, très chrétiennes aussi, notre temps les remet en lumière. Elles forment assez exactement le catéchisme de mouvements chrétiens, tels que la J.O.C., dont on sait le dynamisme conquérant et dont la création et la rapide diffusion sont peut-être un des événements les plus marquants des années curieuses que nous vivons.

Jésus ouvrier, ce n'est pas seulement le patron des charpentiers ni même dans le sens usuel du mot des ouvriers, mais celui de tous les hommes soucieux de faire consciencieusement leur travail et de collaborer, dans le domaine qui est le leur, à la vie de la cité. On a du mal à se figurer — à prendre les choses humainement, comme il faut savoir aussi les prendre — que la bouche dont sont sorties les divines paroles de l'Evangile n'était pas celle d'un clerc, mais celle d'un ancien compagnon menuisier, d'un petit artisan de village. Cependant, c'est bien ces très humbles travaux que Jésus a choisi d'accomplir pour se préparer à sa grande mission.

Enfants malcommodes

Un vieil Anglais, bien entendu, calme et placide, devant qui l'on racontait des histoires d'enfants insupportables, sortit de son mutisme pour lancer cette phrase: "Moi, j'adore les enfants qui crient et qui pleurent!"

Devant l'étonnement général, il expliqua: "Oui! parce qu'on les enlève de la pièce où je suis!"

Ceci est évidemment un moyen d'avoir la paix, mais si l'on réfléchissait que les enfants qui crient sont le plus souvent malades, on surveillerait leur alimentation, on leur donnerait une nourriture sucrée, donc facilement assimilable, et fortifiante qui leur "adoucirait le caractère". Et on les laisserait dans la pièce où se trouve le vieil Anglais.

VRAIE CHARITE

Le sens de l'adaptation! Les prédispositions naturelles d'une nature intelligente, souple et compréhensive, ne suffisent pas à l'assurer. Pour penser aux autres, pour les comprendre, pour les deviner, pour les bien servir, il faut être habitué à combattre son égoïsme jusque dans ses derniers replis.

Mgr PIQUET.

Les Anciens Canadiens

par Philippe Aubert de Gaspé

(Suite)

Tous les regards se reportèrent aussitôt sur Dumais. Cet homme était naturellement très brave; il avait fait ses preuves en maintes occasions contre les ennemis de sa patrie; il avait même vu la mort de bien près, une mort affreuse et cruelle, lorsque, lié à un poteau, où il devait être brûlé vif par les Iroquois, ses amis maléchites le délivrèrent. Il était toujours assis à la même place sur son siège précaire, mais calme et impassible, comme la statue de la mort. Il fit bien quelques signes du côté du rivage que l'on crut être un éternel adieu à ses amis. Et puis, croisant les bras, ou les élevant alternativement vers le ciel, il parut détaché de tous les liens terrestres et préparé à franchir ce passage redoutable qui sépare l'homme de l'éternité.

Une fois sur la berge de la rivière, le capitaine ne laissa paraître aucun signe de ressentiment; reprenant, au contraire, son sang-froid habituel, il donna ses ordres avec calme et précision.

"—Suivons, dit-il, la descente des glaces, en emportant tous les matériaux de sauvetage.

—A quoi bon? s'écrièrent ceux qui paraissaient les plus expérimentés; le malheureux est perdu sans ressource!

—Il reste pourtant une chance, une bien petite chance de salut, dit le vieux marin en prêtant l'oreille à certains bruits qu'il entendait bien loin dans le sud, et il faut y être préparé. La débâcle peut se faire d'un moment à l'autre sur le bras Saint-Nicolas, (Rivière qui coupe la Rivière-du-Sud à angle droit près du village), qui est très rapide comme vous savez. Cette brusque irruption peut refouler les glaces de notre côté; d'ailleurs, nous n'aurons aucun reproche à nous faire"!

Ce que le capitaine Marcheterre avait prédit ne manqua pas d'arriver. Une détonation semblable aux éclats de la foudre se fit bientôt entendre; et le bras de la rivière, s'échappant furieux de son lit, vint prendre à revers cet énorme amas de glaces qui n'ayant rencontré jusque-là aucun obstacle, poursuivait toujours sa marche triomphante. On crut, pendant un moment, que cette attaque brusque et rapide, que cette pression soudaine refoulerait une grande partie des glaces du côté du nord, comme le capitaine l'avait espéré. Il s'opéra même un changement momentané qui la refoula du côté des sepctateurs; mais cet incident, si favorable en apparence à la délivrance de Dumais, fut d'une bien courte durée; car, le lit de la rivière se trouvant trop resserré pour leur livrer passage, il se fit un temps d'arrêt pendant lequel, s'amoncelant les unes au-dessus des autres, les glaces formèrent une digue d'une hauteur prodigieuse; et un déluge de flots, obstrué d'abord par cette barrière infranchissable, se répandit ensuite au loin sur les deux rives, et inonda même la plus grande partie du village. Cette inondation soudaine, en forçant les spectateurs à chercher un lieu de refuge sur les écores de la rivière, fit évanouir le dernier espoir de secourir l'infortuné Dumais.

Ce fut un long et opiniâtre combat entre le puissant élément et l'obstacle qui interceptait son cours; mais enfin ce lac immense, sans cesse alimenté par la rivière principale et par ses affluents, finit pas s'élever jusqu'au niveau de la digue qu'il sapait en même temps par la base. La digue, pressée par ce poids énorme, s'écroula avec un fracas qui ébranla les deux rives. Comme la Rivière-du-Sud s'élargit tout à coup au-dessous du bras Saint-Nicolas, son affluent, cette masse compacte, libre de toute obstruction, descendit avec la rapidité d'une flèche; et ce fut ensuite une course effrénée vers la cataracte qu'elle avait à franchir avant de tomber dans le bassin sur les rives du Saint-Laurent.

Dumais avait fait, avec résignation, le sacrifice de sa vie: calme au milieu de ce désastre, les mains jointes sur la poitrine, le regard élevé vers le ciel, il semblait absorbé dans une méditation profonde, comme s'il eût rompu avec tous les liens de ce monde matériel.

Les spectateurs se portèrent en foule vers la cataracte, pour voir la fin de ce drame funèbre. Grand nombre de personnes, averties par la cloche d'alarme, étaient accourues de l'autre côté de la rivière, et avaient aussi dépouillé les clôtures de leurs écorces de cèdre pour en faire des flambeaux. Toutes ces lumières en se croisant répandaient une vive clarté sur cette scène lugubre.

On voyait, à quelque distance, le manoir seigneurial, longue et imposante construction au sud-ouest de la rivière, et assis sur la partie la plus élevée d'un promontoire qui domine le bassin et court parallèle à la cataracte. A environ cent pieds du manoir, s'élevait le comble d'un moulin à scie dont la chaussée était attenante à la chute même. A deux cents pieds du moulin, sur le sommet de la chute, se dessinaient les restes d'un îlot sur lequel, de temps immémorial, les débâcles du printemps opéraient leur oeuvre de destruction. Bien déchu de sa grandeur primitive, — car il est probable qu'il avait jadis formé une presqu'île avec le continent, dont il formait l'extrémité, — cet îlot formait à peine une surface de douze pieds carrés à cette époque.

De tous les arbres qui lui donnaient autrefois un aspect si pittoresque, il ne restait plus qu'un cèdre séculaire. Ce vétéran, qui pendant tant d'années, avait bravé la rage des autans et des débâcles périodiques de la Rivière-du-Sud, avait fini par succomber à demi dans cette lutte formidable. Rompu par le haut, sa tête se balançait alors tristement au-dessus de l'abîme, vers lequel, un peu penché lui-même, il menaçait de disparaître bien vite, privant ainsi l'îlot de son dernier ornement. Plusieurs cents pieds séparaient cet îlot d'un moulin à farine situé au nord-est de la cataracte.

Par un accident de terrain, cette prodigieuse agglomération de glaces qui, attirées par la chute, descendaient la rivière avec la rapidité d'un trait, s'engouffrèrent presque toutes entre l'îlot et le moulin à farine dont elles rasèrent l'écluse en quelques secondes; puis, s'amoncelant au pied de l'écore jusqu'au faîte du moulin, elles finirent par l'écraser lui-même. La glace ayant pris cette direction, le chenal entre le moulin à scie et l'îlot se trouvait relativement à peu près libre.

La foule courait toujours le long du rivage en suivant des yeux, avec une anxiété mêlée d'horreur, cet homme qu'un miracle seul pouvait sauver d'une mort atroce et prématurée. En effet, parvenue à environ trente pieds de l'îlot, la glace qui emportait Dumais suivait visiblement une direction qui l'éloignait du seul refuge que semblait lui offrir la Providence, lorsqu'une banquise, qui descendait avec une rapidité augmentée par sa masse énorme, frappant avec violence un de ses angles, lui imprima un mouvement contraire. Lancée alors avec une nouvelle impétuosité, elle franchit la partie de l'îlot que l'eau envahissait déjà et assaillit le vieux cèdre, seule barrière qu'elle rencontrait sur la cime de la cataracte. L'arbre, ébranlé par ce choc imprévu, frémit de tout son corps; sa tête déjà brisée se sépara du tronc et disparut dans ces flots d'écume. Déchargé de ce poids, le vieil arbre se redressa tout à coup; et athlète encore redoutable, se prépara à soutenir une nouvelle lutte avec d'anciens ennemis dont il avait tant de fois triomphé.

Cependant Dumais, lancé en avant par ce choc inattendu, saisit le tronc du vieux cèdre qu'il enlaça de ses deux bras avec une étreinte convulsive; et, se soulevant sur une jambe, seul point d'appui qui lui restait, il s'y cramponna avec la ténacité d'un mourant, tandis que la glace sur laquelle reposait son pied unique, soulevée par l'eau qui augmentait à chaque instant de volume, et qui, attirée par deux courants contraires, oscillait de droite et de gauche, et menaçait à chaque instant de lui retirer ce faible appui.

Il ne manquait rien à cette scène d'horreur si grandiose! Les flambeaux agités sur les deux plages reflétaient une lueur sinistre sur les traits cadavéreux, sur les yeux glauques et à moitié sortis de leur orbite de cette victime suspendue sur les dernières limites de la mort! Certes, Dumais était un homme courageux; il avait déjà, à diverses époques, fait preuve d'une bravoure héroïque; mais, dans cette position exceptionnelle et inouïe, il lui était bien permis d'être complètement démoralisé.

Cependant, Marcheterre et ses amis conservaient encore quelque espoir de salut.

Avisant, sur la plage, près du moulin à scie, deux grandes pièces de bois carré, ils se hâtèrent de les transporter sur un rocher qui avançait dans la rivière à environ deux cents pieds au-dessus de la chute. En liant chacune de ces pièces avec un câble et les lançant successivement, ils espéraient que le courant les porterait sur l'ilot. Vain espoir! efforts inutiles! l'impulsion n'était pas assez forte; et les pièces, empêchées d'ailleurs par la pesanteur des câbles, dérivaient toujours entre la plage et l'ilot.

Il semblerait impossible d'ajouter une nuance à ce tableau unique dans son atroce sublimité, d'augmenter l'émotion douloureuse des spectateurs, pétrifiés à la vue de cet homme prêt à disparaitre à chaque instant dans le gouffre béant de la cataracte.

Il se passait pourtant sur le rivage une scène aussi sublime, aussi grandiose. C'était la religion rassurant le chrétien prêt à paraitre au pied du redoutable tribunal de son juge suprême; c'était la religion offrant ses consolations au chrétien prêt à franchir le terrible passage de la vie à la mort.

Le vieux curé de la paroisse, que son ministère avait appelé auprès d'un malade avant la catastrophe, était accouru sur le lieu du désastre. C'était un vieillard nonagénaire de la plus haute stature; le poids des années n'avait pu courber la taille de ce Nestor moderne, qui avait baptisé et marié tous ses paroissiens, dont il avait enseveli trois générations. Sa longue chevelure, blanche comme la neige, agitée par la brise nocturne, lui donnait un air inspiré et prophétique. Il se tenait là, debout sur le rivage, les deux mains étendues vers le malheureux Dumais. Il l'aimait: il l'avait baptisé; il lui avait fait faire cet acte touchant du culte catholique qui semble changer subitement la nature de l'enfant et de faire participer à la nature angélique. Il aimait aussi Dumais parce qu'il l'avait marié à une jeune orpheline qu'il avait élevée avec tendresse et que cette union rendait heureuse; il l'aimait parce qu'il avait baptisé ses deux enfants qui faisaient la joie de sa vieillesse.

Il était là, sur le rivage, comme l'ange des miséricordes, l'exhortant à la mort, et lui donnant non seulement toutes les consolations que son ministère sacré lui dictait, mais aussi lui adressant ces paroles touchantes qu'un coeur tendre et compatissant peut seul inspirer. Il le rassurait sur le sort de sa famille dont le seigneur de Beaumont prendrait soin, quand, lui, vieillard sur le bord de sa fosse, n'existerait plus. Mais, voyant que le péril devenait de plus en plus imminent, que chaque nouvelle secousse imprimée à l'arbre semblait paralyser les forces du malheureux Dumais, il fit un grand effort sur lui-même, et lui cria d'une voix forte, qu'il tâchait de raffermir, mais qui se bbrisa en sanglots: "Mon fils, faites "un acte de contrition, je vais vous absourdre de tous vos péchés."

Le vieux pasteur, après avoir payé ce tribut de sensibilité à la nature, reprit d'une voix forte qui s'éleva vibrante au milieu du bruit assourdissant de la cataracte: "Mon fils, au nom du Dieu "tout-puissant, au nom de Jésus-Christ, son Fils, qui m'a donné les pouvoirs de lier et de délier sur la terre, au nom du Saint-Esprit, je vous absous de tous vos péchés. Ainsi soit-il"! Et la foule répéta en sanglotant: — "Ainsi soit-il."!

La nature voulut reprendre ses droits sur les devoirs de l'homme de Dieu, et les sanglots étouffèrent de nouveau sa voix; mais, dans cette seconde lutte, le devoir impérieux du ministre des autels vainquit encore une fois la sensibilité de l'homme et du vieillard.

"— A genoux, mes frères, dit-il, je vais réciter les prières des agonisants.

Et la voix du vieux pasteur domina de nouveau celle de la tempête, lorsqu'il s'écria, les deux mains étendues vers l'holocauste:

"Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée; au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous; au nom du St-Esprit qui vous a été donné; au nom des Anges et des Archanges; au nom des Trônes et des Dominations; au nom des Principautés et des Puissances; au nom des Chérubins et des Séraphins; au nom des Patriarches et des Prophètes; au nom des saints Apôtres et des Evangélistes; au nom des saints Moines et Solitaires; au nom des saintes Vierges et de tous les Saints et Saintes de Dieu. Qu'aujourd'hui votre séjour soit dans la paix, et votre demeure dans la sainte Sion. Par Jésus-Chrirst Notre-Seigneur. Ainsi soit-il". Et les spectateurs répétèrent en gémissant: "Ainsi soit-il."

Un silence de mort avait succédé à cette scène lugubbre, quand tout à coup des cris plaintifs se firent entendre derrière la foule pressée sur le rivage: c'était une femme, les vêtements en désordre, les cheveux épars, qui, portant un enfant dans ses bras, et trainant l'autre d'une main, accourait vers le lieu du sinistre. Cette femme était l'épouse de Dumais, qu'un homme officieux avait été prévenir, sans précaution préalable, de l'accident arrivé à son mari, dont elle attendait à chaque instant le retour.

Demeurant à une demi-lieue du village, elle avait bien entendu le tocsin; mais, seule chez elle avec ses enfants, qu'elle ne pouvait laisser, elle s'était résignée, quoique très inquiète, à attendre l'arrivée de son mari pour se faire expliquer la cause de cette alarme.

Cette femme, à la vue de ce qu'elle avait de plus cher au monde suspendu au-dessus de l'abîme, ne poussa qu'un cri, mais un cri si déchirant, qu'il pénétra comme une lame d'acier dans le coeur des spectateurs; et perdant aussitôt connaissance, elle tomba comme une masse inerte sur le rivage. On s'empressa de la transporter au manoir seigneurial, où les soins les plus touchants lui furent prodigués par madame de Beaumont et sa famille.

Quant à Dumais, à l'aspect de sa femme et de ses enfants, une espèce de rugissement de jaguar, un cri rauque, surhumain, indéfinissable, qui porta l'effroi dans l'âme des spectateurs, s'échappa de sa poitrine oppressée; et il sembla tomber ensuite dans un état d'insensibilité qui ressemblait à la mort.

Ce fut un moment précis où le vieux pasteur administrait le sacrement de pénitence, que Jules d'Haberville, Arché de Locheill et leur compagnon arrivèrent sur les lieux. Jules fendit la foule, et prit place entre le vénérable curé et son oncle de Beaumont; Arché, au contraire, s'avança sur le rivage, se croisa les bras, saisit d'un coup d'oeil rapide tout l'ensemble de cette scène de désolation, et calcula les chances de salut.

Après une minute de réflexion, il bondit plutôt qu'il ne courut vers le groupe où se tenait Marcheterre; et, tout en se dépouillant à la hâte de ses vêtements, il lui donna ses instructions. Ses paroles furent brèves, claires et concises: "Capitaine, je nage comme un poisson, j'ai l'haleine d'un amphibie; le danger n'est pas pour moi, mais pour ce malheureux, si je heurtais la glace en l'abordant. Arrêtez-moi d'abord à une douzaine de pieds de l'îlot, afin de mieux calculer la distance et d'amortir ensuite le choc: votre expérience fera le reste. Maintenant une corde forte, mais aussi légère que possible, et un bon noeud de marin".

Il dit; et, tandis que le vieux capitaine lui attachait l'amarre sous le bras, il se ceignit lui-même le corps d'une autre corde, dont il fit un petit rouleau qu'il tint dans la main droite. Ainsi préparé, il s'élança dans la rivière où il disparut un instant; mais quand il revint sur l'eau, le courant l'entrainait rapidement vers le rivage. Il fit alors tous les efforts prodigieux d'un puissant nageur pour aborder l'ilot, sans pouvoir réussir; ce que voyant Marcheterre, il se hâta en descendant le long de la grève, de le ramener à terre avant que ses forces fussent épuisées. Une fois sur le rivage, de Lochеill reprit aussitôt sa course vers le rocher.

Les spectateurs respirèrent à peine lorsqu'ils virent Arché se précipiter dans les flots pour secourir Dumais qu'ils avaient désespéré de sauver. Tout le monde connaissait la force herculéenne de Locheill et ses exploits aquatiques dans les visites fréquentes qu'il faisait au seigneur de Beaumont avec son ami Jules, pendant leurs vacances du collège. Aussi l'anxiété avait-elle été à son comble pendant la lutte terrible du jeune homme, repoussé sans cesse vers le rivage malgré des efforts qui semblaient surhumains, et un cri de douleur s'était échappé de toutes les poitrines en voyant la défaite.

Jules d'Haberville n'avait eu aucune connaissance de cette tentative de sauvetage de son ami de Locheill. D'une nature très impressionnable, il n'avait pu soutenir, à son arrivée sur la plage, le spectacle déchirant d'une si grande infortune. Après un seul regard empreint de la plus ineffable compassion, il avait baissé les yeux vers la terre, et il ne les en avait plus détachés. Cet homme suspendu par un fil sur ce gouffre béant, ce vieux et vénérable prêtre administrant à haute voix, sous la voûte des cieux, le sacrement de pénitence, ces prières des agonissants adressées à Dieu pour un homme dans toute la force de la virilité, cette sublime évocation qui ordonne à l'âme, au nom de toutes les puissances célestes, de se détacher d'un corps où coule avec abondance la sève vigoureuse de la vie, tout lui semblait l'illusion d'un rêve affreux.

Jules d'Haberville, entièrement absorbé par ces émotions navrantes, n'avait donc eu aucune connaissance des efforts qu'avait faits son ami pour sauver Dumais. Il avait seulement entendu, après la tentative infructueuse de Locheill, les cris lugubres de la foule qu'il avait attribués à une nouvelle péripétie de cette scène de désolation, dont il détournait ses regards.

Suite au prochain numéro

Le grand mal du siècle est d'abord dans les esprits par l'ignorance de plus en plus complète des vérités divines et par une mentalité de plus en plus imprégnée de matérialisme et d'athéisme.

Mgr COUDERC.

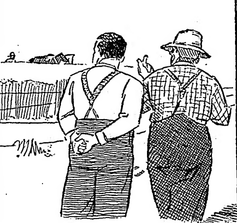
La Campagne Canadienne

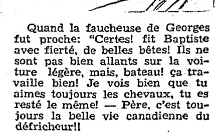
(R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).







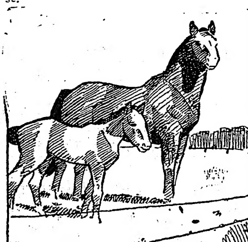


Et voici, ce matin, après plus de trente ans d'absence François revivait en partie ces scènes de jeunesse. "Tous de beaux animaux, disait Baptiste, en regardant défiler les vaches. Regarde celle-là qui passe, ça vient de Johnny. Tu le connais c'est un vieux cabaleur d'élection. — Bien sûr! — Tu n'es pas pressé? Je vais aller fermer les barrières et je vais te faire voir quelque chose.

Volontiers. — Seulement tu n'as pas de chaussures pour la rosée? Désiré, cours vite chercher mes claques neuves dans le cabaneau pour ton oncle. Tandis qu'ils attendaient. Baptiste attira l'attention de François sur le potager où Léon travaillait. "Regarde s'il a du beau tabac! Vois, comme c'est feuillu au mois de juillet!"

Les promeneurs longeaient la prairie où Georges, le second fils de Philippe fauchait le foin. Les chevaux n'émergeaient qu'à moitié par dessus les longs épis de mil. On entendait les commandements du faucheur à travers le bruit de la ferraille. François se laissait griser par l'air pur et l'odeur des foins coupés.

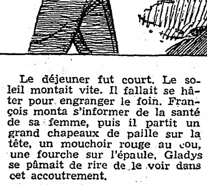
Quand la faucheuse de Georges fut proche: "Certes! fit Baptiste avec fierté, de belles bêtes! Ils ne sont pas bien allants sur la voiture légère, mais, bateau! ça travaille bien! Je vois bien que tu aimes toujours les chevaux, tu es resté le même! — Père, c'est toujours la belle vie canadienne du défricheur!!

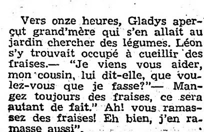












Qu'en dis-tu? Hein! C'est de la belle étoffe! Pure canadienne enregistrée. Philippe a tous ses papiers. Et le poulain — regarde-moi ça, s'il en a des cannes". Tout en parlant Baptiste ferma la barrière, et l'on reprit le chemin de la maison: "Hé! vieux, dit Marie à Baptiste, habille-toi un peu pour déjeuner.— M'habiller? Y penses-tu? Ce n'est pas dimanche!"

On avait mis la table dans la salle à manger, comme on le faisait d'ordinaire quand on avait de la grande visite. Baptiste, Marie, François, Léon, Gladys, les plus grands enfants de Philippe y prirent place. Les petits mangeaient dans la cuisine, à la table de famille. Louise, aidée de ses filles, faisait le service.

Le déjeuner fut court. Le soleil montait vite. Il fallait se hâter pour engranger le foin. François monta s'informer de la santé de sa femme, puis il partit un grand chapeaux de paille sur la tête, un mouchoir rouge au cou, une fourche sur l'épaule, Gladys se pâmait de rire de le voir dans cet accoutrement.

Vers onze heures, Gladys aperçut grand'mère qui s'en allait au jardin chercher des légumes. Léon s'y trouvait occupé à cueillir des fraises.— "Je viens vous aider, mon cousin, lui dit-elle, que voulez-vous que je fasse?"— Mangez toujours des fraises, ce sera autant de fait." Ah! vous ramassez des fraises! Eh bien, j'en ramasse aussi".

COMMUNIQUE DU P. LIBERAL

par C. H. STOUT
(Chroniqueur parlementaire)
(Spécial à "La Survivance")

Trois autres épaves des chantiers de construction du Crédit Social flottent maintenant à la dérive dans la mer Sargasso de la législation inconstitutionnelle. Les mesures illégales qui forment la flotte de l'Alberta ont déjà accumulé une grande quantité de débris dans l'ile des lois tombées dans la désuétude. La semaine dernière, la Cour suprême du Canada a déclaré ultra vires les trois lois relatives à la taxation et au contrôle des banques et de la presse. Tous les juges de cette Cour ont déclaré à l'unanimité que ces lois n'étaient pas seulement inconstitutionnelles, mais que le gouvernement fédéral avait le droit d'annuler des lois provinciales.

L'opinion du juge Sir Lyman Duff

Dans son jugement, le juge en chef, Sir Lyman Duff, a déclaré que la loi du Crédit Social, en vertu de laquelle la Commission du crédit social a été instituée et fonctionne, était une loi que la législature de l'Alberta n'avait pas le pouvoir de passer et que, par conséquent, elle était illégale.

Droit d'appel au conseil privé

Les deux lois relatives à la taxation et au contrôle des banques ainsi que la loi destinée à museler la presse avaient été passées au cours de la session extraordinaire du mois de septembre dernier. Le lieutenant-gouverneur avait refusé de sanctionner ces trois mesures. Par l'intermédiaire du premier ministre Mackenzie King, ces lois furent soumises à l'étude et au jugement de la Cour suprême du Canada. La province a le droit d'en appeler du jugement de la Cour Suprême auprès du Conseil privé à Londres, mais les légistes s'accordent à dire qu'une telle démarche serait inutile à moins que le gouvernement provincial veuille obtenir un délai durant lequel la machine administrative continuera à fonctionner.

Situation perplexe du gouvernement

On s'accorde aussi à dire que les $50,000 dépensés l'année dernière par la Commission du crédit social l'ont été d'une façon illégale. Le juge Duff a déclaré que tout électeur peut s'opposer devant les tribunaux à ce que la Commission du crédit social puisse toucher à l'octroi de $100,000 que le gouvernement se propose de lui voter. Il n'y a aucun doute que le gouvernement se trouve actuellement dans une situation perplexe, résultant du fait que pratiquement toute leur prétendue législation "économique" a été trouvée contraire à la Constitution canadienne.

Une indemnité parlementaire de $2.000

Le jugement porté par les juges de la Cour Suprême sur les lois susdites n'a pas empêché la majorité des députés ministériels de se voter une augmentation de $200 au compte de leur indemnité parlementaire. Par ce vote, ils ont fixé à $2,000 une indemnité qui ne se chiffrait qu'à $1,800 depuis les années de crise. Il faut dire que la résolution demandant la restauration du montant de l'ancienne indemnité a suscité un débat fort acrimonieux, jeudi dernier, dans l'enceinte législative. Plusieurs députés ministériels de l'arrière-plan se sont dit des paroles aigres-douces. On a même admis que plusieurs des partisans de M. Aberhart avait réellement besoin de ce surplus. La résolution a été adoptée par un vote de 36 à 17. On avait proposé auparavant que toutes les indemnités fussent réduites de 25 pour cent, mais à l'exception de huit députés créditistes, tous les autres députés ministériels s'opposèrent vigoureusement à l'adoption d'une telle mesure qui fut appuyée par les libéraux, les conservateurs, les indépendants et les huit députés créditistes susdits. Les ministres n'ont pas voulu bénéficier d'une augmentation de leur indemnité.

M. J.-H. Tremblay et le sort des Métis

M. J.-H. Tremblay, député libéral de Grouard, a présenté, jeudi dernier, une résolution dans laquelle il soulignait la necessité d'accorder aux Métis du nord une réserve située au nord du Petit Lac des Esclaves pour des fins de chasse et de pêche. Ces Métis sont actuellement privés de leurs moyens de subsistance à la suite des incursions des trappeurs et des chasseurs blancs. L'honorable N. E. Tanner dit à M. Tremblay que la province était prête à offrir au gouvernement fédéral des terres de la couronne au bénéfice des Métis. M. Tremblay consentit à retirer sa résolution en attendant de constater le résultat des négociations en cours.

Une taxe sur les salaires

Bien que M. Solon Low, trésorier de la province, ait garanti qu'une nouvelle loi de l'impôt sur le revenu ne toucherait pas le simple particulier, on a appris, vendredi dernier, après le départ précipité de M. Low pour Ottawa, qu'une nouvelle taxe imposée sur les salaires qui se chiffrent mensuellement à plus de $60. sera mise en vigueur en 1939.

Les dispositions de la taxe de deux pour cent dont est frappée chaque acre de terre inculte viennent d'être publiées dans le texte réimprimé de la loi, ainsi que les exemptions faites en faveur des améliorations, des terres de la couronne, des pâturages, etc.

Une nouvelle Commission

Sous le prétexte d'obtenir des informations et de compiler des statistiques, le gouvernement vient de soumettre un projet de loi destiné à donner à une Commission de conseil le pouvoir de faire des enquêtes sur le commerce et l'industrie en Alberta et d'exiger que des renseignements complets, si privés soient-ils, soient donnés aux personnes agissant sous les ordres de cette Commision.

Avec l'approbation tacite du gouvernement, le député créditiste James Popil, du comté de Sturgeon, a déclaré durant le débat sur le budget que l'Alberta serait plus prospère si toutes les banques cessaient de fonctioner dans la province.

Les prochaines élections

On peut déclarer, sans craindre de se faire contredire, que les stratégistes du gouvernement provincial travailleront avec une ardeur décuplée, d'ici à la prochaine élection, (laquelle n'est peut-être pas aussi éloignée qu'on ne pense), à déclancher une campagne d'animosité contre le gouvernement fédéral, sous le prétexte que ce dernier a été injuste envers l'Alberta. Depuis le commencement de la session, presque tous les orateurs ministériels ont parlé en ce sens; quelques-uns en des termes que ne peuvent que déplorer ceux qui comprennent la nécesité où se trouve la province de travailler en coopérant avec le reste du Canada et de recevoir l'appui du gouvernement fédéral pour résoudre les nombreux problèmes de rénovation auxquels il a à faire face.

UN BIENFAIT DE LA CRISE

De la crise que nous traversons sortirait un bien, si nous étions conduits à nous libérer de l'appétit de jouissance que le développement de la civilisation matérielle a déchainé au cours du XIXe siècle et qui nous a étourdis aux lendemains de la victoire.

Général GAMELIN

Bordenave

Après une séparation de 8 ans, Mme Emile Grimard, de Québec vint visiter ses parents, M. et Mme Siméon Lallier. Mme Grimard est accompagnés de ses 3 petits enfants.

* * *

M. Roméo Couturier de Beaumont est en visite chez ses oncles et tantes à Bordenave, après une absence de douze ans.

* * *

M. Ernest Ouellette reprend graduellement la santé après une longue maladie. Nous espérons que M. Ouellette sera parfaitement remis en peu de temps.

* * *

M. Rocheleau retourna à son moulin à scie avec un "caterpillar" neuf qui fut le centre d'attention et de curiosité de plusieurs. M. Rocheleau pourra ainsi continuer à charroyer ses billots malgré la douce température qui rend les chemins presque impraticables autrement.

* * *

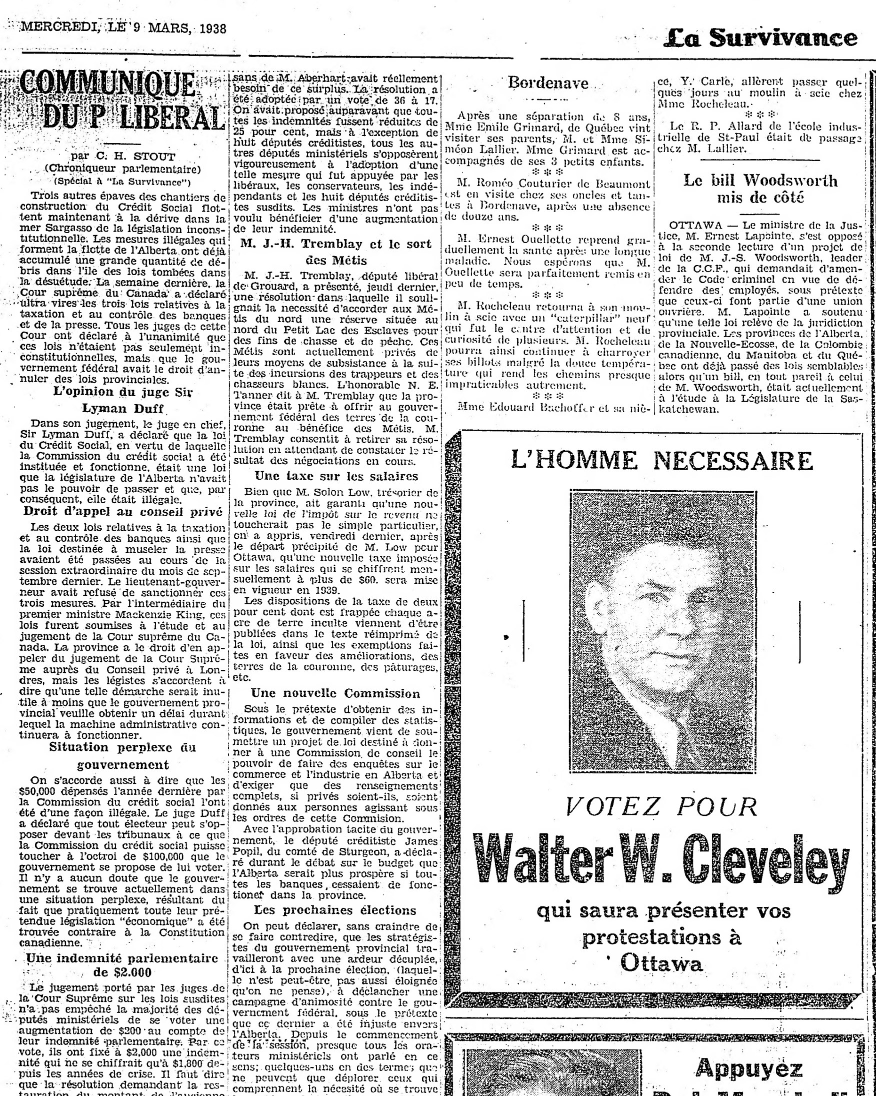
Mme Edouard Bachoffer et sa nièce, Y. Carle, allèrent passer quelques jours au moulin à scie chez Mme Rocheleau.

* * *

Le R. P. Allard de l'école industrielle de St-Paul était de passage chez M. Lallier.

Le bill Woodsworth mis de côté

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, s'est opposé à la seconde lecture d'un projet de loi de M. J.-S. Woodsworth, leader de la C.C.F., qui demandait d'amender le Code criminel en vue de défendre des employés, sous prétexte que ceux-ci font partie d'une union ouvrière. M. Lapointe a soutenu qu'une telle loi relève de la juridiction provinciale. Les provinces de l'Alberta, de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie canadienne, du Manitoba et du Québec ont déjà passé des lois semblables alors qu'un bill, en tout pareil à celui de M. Woodsworth, était actuellement à l'étude à la Législature de la Saskatchewan.





A l'ombre de nos Clochers

LAFOND — St. BERNARD

Corr:—Lecro Niqueur

M. Charlie Désaulniers, un des pionniers de la paroisse, retiré au village depuis une couple d'années était l'objet d'une manifestation d'estime de la part de ses nombreux amis, lundi dernier. M. Désaulniers fêtait son 74ième anniversaire de naissance. Comme M. Désaulniers a vécu jusqu'à maintenant dans l'éloignement du conjugo et de ses inconvénients, les dames n'ont pas été admises à la fête. Il y avait au-delà d'une cinquantaine de vieux amis qui se sont rappelés les anciens souvenirs. Jusqu'à une heure avancée, on s'est amusé de la meilleure façon. Espérons que M. Désaulniers restera des nôtres encore longtemps.

* * *

Mlles Lucia et Florence Brosseau ont été appelées d'urgence au chevet de leur mère.

ECOLE CARTIER

BULLETIN DU MOIS DE FEVRIER

	Fr.	Cat.
Grade IV		
Annette Lafrance, 1ere	88	90
Robert Lafrance, 2ème	85	87
Grade III		
Rose Tremblay, 1ère	85	90
Adrien Jean, 2ème	75	80
Grade II		
Roger Lafortune, 1er	85	90
Françoise Côté, 2ème	85	85
Grade I		
Yolande Pigeon, 1ère	70	80
Yvette Lafortune, 2ème	70	75
Grade VIII		
Cécile Jean, 1ère	84	97
Thérèse Jean, 2ème	82	100
Grade VII		
Thérèse Côté, 1ère	86	95
Héléna Jean, 2ème	85	95
Grade VI		
Gabrielle Bergeron, 1ère	78	95
Bernard Lamoureux,	75	95
Grade V		
François Lamoureux, 1er	69	98
Joseph Lafortune,	65	90



Corr:—Paulin

Les cadets du Sacré-Coeur au nombre de 51 firent une belle sortie chez M. H. Dupré, dimanche dernier. MM. Victor et Joseph Tessier fournirent les traîneaux pour le transport de la marmaille qui se débattait avec toute l'ardeur juvénile qui la caractérise. Arrivés chez M. Dupré, ils passèrent une partie de l'après-midi à glisser et à se rouler dans la neige puis entrèrent dans la spacieuse maison pour y déguster un succulent goûter avec un appétit qui ne ressemblait en rien au temps du carême.

* * *

Aux élections municipales de janvier, M. Dupré emporta l'élection par une majorité de 9 sur M. Joly. Dans la municipalité Champlain, les contribuables décidèrent de garder l'administration par conseillers et de voter chacun pour 4 conseillers.

* * *

A l'assemblée agricole de la Chambre de Commerce, J. Blus démontra avec une belle éloquence la nécessité d'un organisme comme la Chambre de Commerce pour s'occuper des intérêts non seulement de la ville, mais de toute la région. M. Sweeny, commissaire gouvernemental de l'industrie laitière expose exactement la ligne de conduite qu'avait suivie le gouvernement depuis 4 ans pour améliorer la qualité de la crème et du beurre, et les chiffres qu'il citait — 10% des prix aux expositions en 1934 et 40% en 1937 pour tout le Canada-démontrent que les efforts du gouvernement n'ont pas été vains. Il insista sur la nécessité d'améliorer la race des vaches laitières: une bonne vache devrait fournir en moyenne 250 livres de beurre par année. Les nôtres ne donnent qu'environ 150 livres ordinairement et pourtant le prix d'entretien est le même. On estime qu'il en coûte environ 125 livres pour l'entretien. La marge de profit serait plus considérable avec une bonne qualité.

M. l'abbé Robitaille curé de St-Edouard ne voulut pas devancer les cours qu'il donnera à la semaine d'études agricoles, mais il insista pour que chacun s'instruise en matière d'agriculture.

M. J.-H. Tremblay ancien agronome provincial et député de Grouard demanda de conserver la fertilité du sol en ne semant pas que du blé. Il affirma que le labour d'été appauvrit le sol et il voudrait qu'on le remplaça par les semences de plantes fourragères qui enrichissent la terre en plus de fournir de la nourriture substantielle pour le bétail. Il aimerait que l'on fasse la plantation d'arbres pour retenir l'humidité dans la terre et pour embellir la ferme.

Nous remercions de tout coeur les orateurs et la Chambre de Commerce pour ses instructives conférences.

Les cours agricoles amèneront plus de 200 jeunes gens à St-Paul cette semaine. Plus de 70 sont de la paroisse.

BAPTEME

Fut baptisé dimanche le 27 février dernier, Joseph, Léo, Marcel, Frédéric Lacombe, fils d'Olivier Lacombe et d'Emilie Garneau. Les grands-parents de Mme Lacombe servaient de parrain et marraine.

SERVICE SOLENNEL

Un service solennel pour le repos de l'âme de Son Exc. Mgr l'Archevêque fut chanté lundi matin. Toutes les sociétés de la paroisse préparent des bouquets spirituels et chacune fait chanter une messe pour le vaillant et digne chef que la mort vient d'emporter.

DONNELLY

Corr: Madelon

BAPTEMES

Le 27 février, Joseph, André, Marcel, Valentin Mailhot était baptisé.

Parrain et marraine: Robert et Germaine Mailhot, frère et soeur de l'enfant.

Le 6 mars, Joseph, Laurier, Guy, enfant de M. et Mme Honoré Maisonneuve. Parrain et marraine: M. et Mme Laurier Maisonneuve.

MARIAGE

Servant—Thériault

Lundi matin le 28 février eut lieu le mariage de M. Yvon Servant et Mlle Laurette Thériault.

M. Aurélus Servant de Falher, servait de témoin à son père et M. David Thériault accompagnait sa fille.

Etaient garçon et fille d'honneur: M. Henri Thériault et Mlle Ida Cormier.

Les dîner et souper furent pris chez les parents de la mariée.

M. le curé Legault a pris le dîner en compagnie des mariés, et à la fin du repas il a adressé la parole, offrant des voeux de bonheur aux nouveaux époux.

M. Cimon exprima aussi ses voeux, et M. J. Pariseau, maître chantre de la paroisse, chanta une chanson où il fit passer les divers stages de la vie des époux.

Le soir, on se rendit chez M. Aurélus Servant, de Falher où on termina cette belle fête.

PARTIE DE CARTES

Notre partie de cartes du 27 février fut un succès.

Les gagnants au whist furent: Mmes Brisson et Gravel; MM. J.-B. Béland et J.-M. Janson.

Prix de consolation

Mlle Thérèse Brûlé et M. Anthime Charland.

Prix d'entrée: M. Zoël Côté.

Après les cartes quelques dames et demoiselles ont su amuser les gens avec la comédie: "Les locataires de Mlle Léna", dont les rôles étaient distribués comme suit:

Léna .... Alice Tanguay
Thérèse .... Alice Forcier
Mme Mazuel .... Mme Thériault
Mme Giraud .... Mme Alda Pariseau
Mme Giflot .... Mme M.-A. Gravel
La comtesse de Gribesec .... Mme A. Chevigny.
Victorine .... Bertha Dandurand
Une bonne .... Odile Poulin

JOUSSARD

Corr:—Jan

TEMPERATURE

Idéale depuis deux longues semaines et cela continue.... Le thermomètre a enregistré jusqu'à 70 en dessus pendant plusieurs jours et avec cela, ajoutez un soleil d'Alberta et un beau vent "chinook" qui a duré 60 heures; inutile de dire que la neige a disparu presque totalement. Il nous reste bien la glace du lac qui est vive presque partout. Aussi s'en donnent à coeur joie les patineurs et patineuses; il n'y a que les voiliers à glace sur patins qui dorment sur le rivage; pas même assez de vent pour gonfler la plus petite voile. C'en est honteux et décourageant.

Cependant les voitures à roues se font valoir partout, d'immenses chariots passent et repassent sur la grande route apportant à domicile les effets commandés aux grands magasins de la capitale.... Ces mastodontes de la route font une concurrence effrénée à la compagnie de chemin de fer.

PECHE

Un ordre-en-conseil est venu rétablir le droit de pêche à partir du premier mars, mais on n'avait point compté avec les vacances du poisson en quelque lieu abscons, ni avec la disparition totale de la neige qui recouvrait la surface du lac, deux causes, dit-on, qui font que nos gens pêchent "en eau trouble" depuis une semaine; les prises quotidiennes suffisent à peine à payer la gasoline. Espérons et attendons que les giboulées de mi-mars arrivent et avec elles, le poisson.

RADIO ET FRANCAIS

Il nous a fait plaisir d'entendre du français à notre poste local CFGP, de Grande Prairie la semaine dernière. M. Allbright, gérant de la ferme expérimentale de Beaver Lodge donnait en anglais une conférence sur les soins à prendre dans le choix des semences de grain, mettant en garde contre le mélange que pratiquent certains fermiers qui a pour effet d'abaisser le prix de revient, etc., etc.... choix d'une semence nette, bien criblée et d'une variété la mieux adaptée au sol et au pays.

Tout cela était parfaitement au point, mais ce qui était encore mieux, c'est que la conférence finie, M. Allbright s'adressa en bon français à son auditoire invisible et après quelques remarques personnelles, demanda à l'annonceur, M. Paul Guy de vouloir bien traduire ou donner un résumé substantiel de sa conférence, ce qui fut fait en très bon français et sans hésitation. Merci à qui de droit pour cette délicatesse à l'égard des "semeurs" de langue française du district de la rivière la Paix.

Remarque

Depuis, des "semeurs" de l'Est des prairies ont eu vent de cette bonne nouvelle "en français" et nous ont fait savoir que nous étions bien chanceux de pouvoir entendre dans notre belle langue maternelle des conseils si précieux et marqués au coin de l'expérience. Malheureusement le poste CFGP ne peut se faire entendre à l'autre extrémité de la province, pas plus que dans la Saskatchewan. Il y aurait bien des postes très puissants qui font la chaîne entre les deux océans, mais, paraît-il de plus en plus, que ce n'est pas pour les oreilles françaises. A preuve, écoutez en esprit de pénitence pendant quelques jours de Carême, les programmes de Radio-Canada qui sont supposés un peu bilingues et vous constaterez qu'on en est rendu en fait de français à la finale des programmes soi-disant bilingues à "Ici Radio-Canada...." C'est tout, mon Père!

AVIS

Si vous voulez entendre du français à la radio, aiguillez à 1200 CFGP, le samedi soir de 6.45 à 7.15; encore à l'Université d'Alberta les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 6.30 à 6.45; on y donne des leçons de français pour ceux de langue anglaise et l'on termine généralement par quelques déclamations, fables et chansonnettes par des enfants et dans un avenir prochain, deux de nos meilleurs acteurs canadiens-français seront invités à dramatiser en Français-canadien quelques petites pièces des plus intéressantes. Oyez donc!

THERIEN

Le 19 février, M. Crawther a été élu par acclamation conseiller pour la division de Thérien en remplacement de M. Théodore Groleau qui était notre conseiller depuis 7 ans. On souhaite à M. Crawther une aussi longue carrière.

* * *

Mme Narcisse Fortier, de Morinville était en promenade chez ses parents et amis la semaine dernière. M. et Mme Simon Lallier ont aussi la joie d'avoir la visite de leur fille et de ses trois enfants, cette dernière demeure dans la province de Québec.

* * *

M. et Mme Rosychuck ont eu la douleur de perdre leurs jumeaux. Sympathies à M. et Mme Rosychuck.

* * *

Le 20 mars il y aura une partie de cartes et un beau programme à la salle Groleau; qu'on se le dise et qu'on vienne en foule.

LAMOUREUX

Corr:—Henricus

Pendant l'hiver, la partie du chemin située entre l'église de Lamoureux et le pont de la Saskatchewan est habituellement bloquée par la neige. On emprunte alors le lit de la rivière et sur la glace, il y a toujours beau chemin. Mais le dégel des jours derniers a rendu les côtes de la rivière impraticables; de plus l'eau commence à monter sur la glace. On a dû avoir recours aux prisonniers du Fort pour déblayer le chemin. Une équipe de trente hommes environ, a travaillé pendant plusieurs jours. Le passage est libre maintenant.... du moins jusqu'à la prochaine poudrerie. Le voisinage de la prison a parfois du bon pour les braves gens!

* * *

M. T. Bazinet et ses fils sont à transporter une maison de Fort Saskatchewan sur la terre de Joel Bazinet à une distance de huit milles environ. L'opération avait l'air de progresser assez rapidement; mais sur le rivage nord de la rivière, elle a rencontré quelques difficultés qui prendront un peu de temps et du travail à surmonter.

Durant le carême, nous avons des Offices pendant la semaine. Le mercredi à 4h. p.m., chapelet, litanies et bénédiction du T. S. Sacrement. Le vendredi à 7h. 45 p.m., chemin de la croix et bénédiction du T. S. Sacrement.

Un nouveau film parlant français et représentant la vie de sainte Thérèse de Jésus, sera donné à notre salle paroissiale, le 15 mars à 8h. 30 du soir. C'est le R. P. Alphonse, OFM qui est le promoteur de ces vues intéressantes. Nous invitons à cette séance toutes les personnes d'alentour et spécialement les gens de langue française.

Mme Ephrem Langlois, la nouvelle présidente des Dames d'Autel et ses quatre assistantes: Mmes Maxime Desrosiers, Charles Rocque, Armand Paradis, Ernest Moreau, nous annoncent une partie de cartes pour le 20 mars. Nous souhaitons au nouveau Comité la plus cordiale bienvenue et le plus franc succès pour l'année 1938.

La nouvelle de la mort de Mgr O'Leary a causé une vive surprise parmi la population. Plusieurs de nos paroissiens se proposent d'assister aux funérailles et tous prieront pour le repos de l'âme de notre vénéré Archevêque.

M. et Mme Joseph Normandeau étaient en visite dimanche dernier au presbytère.

MORINVILLE

Corr: Maximus

La nouvelle qui prime toutes les autres en ce début de semaine, c'est celle de la mort presque subite de notre digne archevêque d'Edmonton, Mgr O'Leary, nous a laissés alors qu'il songeait à revenir vers nous et reprendre une partie de son travail, mais la Providence en a décidé autrement. Dans la soirée de samedi, une crise plus violente que les autres le saisit subitement et l'on eut à peine le temps de lui administrer les derniers sacrements que déjà la mort avait fait son travail et notre archevêque n'était plus. La dépouille mortelle fut ramenée de Victoria dans la journée de lundi et toute une foule considérable était à la station pour le recevoir. Durant quelques jours le corps sera exposé dans le salon de l'évêché en attendant que le service funèbre soit chanté vendredi matin. Il est inutile de dire que le deuil est général non seulement parmi la population catholique, mais aussi parmi nos frères de foi différente. De fait, Son Excellence avait su se faire des amis de tout côté et nous ne doutons pas que ses funérailles donnent lieu à une démonstration de sympathie presque universelle.

C'est ainsi que disparaît une figure qui a su s'imposer durant les 18 années que S. Excellence a présidé dans ce diocèse d'Edmonton et il nous fait plaisir d'offrir nos sympathies à son digne successeur Mgr MacDonald qui le remplacera dans la direction de l'Eglise catholique, dans cette partie du pays.

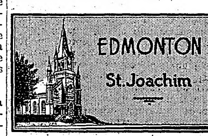
* * *

Le 2 de ce mois de mars, Mr. A. Krauskoph nous donnait une démonstration des tracteurs John Deer dans notre salle paroissiale. La foule fut si grande qu'il dut répéter sa démonstration durant le cours de l'après-midi, et cependant la salle ne pouvait pas encore contenir tous ceux qui étaient anxieux d'entendre les explications. Une raison de ce succès extraordinaire c'est que Mr Krauskoph avait su se réserver les services d'un agent bilingue et alors tout le monde pouvait comprendre parfaitement. Nous le remercions de cette délicatesse à l'égard de notre population de langue française et nous devons dire que ce n'est pas la première fois que ce Monsieur fait preuve de cette largeur d'esprit.

Nous apprenons que M. Amédée Brochu agent des Massey Harris donnera lui aussi sa démonstration mercredi après-midi le 9 de ce mois. Nous ne doutons pas que nos cultivateurs qui semblent si friands de ces explications, se rendront en grand nombre à cette première démonstration qui leur est donnée par cette compagnie d'instruments aratoires.

Nous avons eu dimanche dernier notre première soirée familiale. Elle était sous les auspices des Dames de sainte Anne et comme à l'ordinaire elles ont fait les choses avec la gentillesse dont elles sont accoutumées. Les prix étaient charmants et ils ont été admirés par les heureux gagnants tout d'abord. Quant au programme, il était confié aux enfants de l'école L'Abbé. Sous la direction de leur dévouée institutrice, Mlle Landry, ces enfants ont su rendre les différents numéros avec beaucoup de talent et ils ont certainement droit à nos sincères félicitations. Un bon nombre de paroissiens s'était rendu dans la salle pour l'occasion, et ils ont paru jouir de leur veillée.

M. Brochu qui avait été proclamé syndic d'école il y a quelques jours par quelques voix de majorité a dû céder sa place à M. P. Hittinger. En effet celui-ci demanda un recomptage devant un juge de la cour supérieure et le juge lui attribua quelques votes qui avaient été écartés. Il se trouva donc avec une majorité de deux et il était déclaré élu.



BAPTEME

Dimanche, le 27 février, le R. P. A. Boucher, O.M.I., a baptisé Marie, Paule, Monique, née le 23 février du Dr et de Mme Philippe Mousseau, de notre paroisse. Le parrain a été Maurice Robitaille de Montréal, représenté par M. Pierre Côté, et la marraine a été Mlle Françoise Mousseau. Mme Paul-Emile Poirier portait l'enfant. Nos félicitations aux heureux époux.

RESULTAT DE LA PARTIE DE CARTES

Le gagnant du bridge a été M. Jean-Louis Barbeau; et les trois gagnants du whist furent: M. Maurice Lavallée, Mme E. Messier et Mme L. Bernier.

Merci aux dames organisatrices ainsi qu'à tous ceux qui ont concouru aux succès de cette partie.

LA COREY

Corr.:—Laviolette

Samedi soir, nous recevions par radio, un message de l'archevêché nous annonçant la mort de notre archevêque Mgr O'Leary, décédé à Victoria, B.C. Nous regrettons vivement sa mort et nous offrons une prière pour le repos de son âme. M. le Curé a annoncé un service funèbre, pour samedi, à 9 heures. R.I.P.

* * *

Mme J.-B. Verrier a passé la semaine chez son fils, Joseph, de Bonnyville, alors que son épouse assistait aux funérailles de son père, à Edmonton.

M. Joseph Bienvenue est retourné chez ses parents à Vegreville.

Mme Napoléon Martel est revenue de l'hôpital avec une petite fille.

* * *

Dimanche, le 20, on annonce une partie de cartes. Mme D. Cunningham, notre maîtresse d'école, exerce ses enfants pour nous fournir le concert. Nous aurons également la vente des goûters au profit de l'église. Bienvenue à tous.

* * *

M. et Mme Albert Ouellette sont allés passer quelques jours à Cold Lake. Espérons qu'ils rapporteront de la truite.

LA PAROISSE ST-FRANCOIS

Durant la semaine des Quatre-Temps, du 7 au 12 mars, le R. P. Alexis, O.F.M.; curé, sera absent de la paroisse. Il ira faire du ministère dans plusieurs Communautés Religieuses.

* * *

Mme Omer Martel est retournée à l'hôpital. Elle a subi une autre opération. Son état actuel est considéré comme plutôt grave. Nous la recommandons aux prières des paroissiens.

M. Edouard O'Donnell est décédé dernièrement. Ses funérailles ont eu lieu à Spruce Grove, le 5 mars. Sympathies à la famille.

ECOLE SAINT-FRANCOIS

Le 1 mars les Avant-Gardistes du Cercle Saint-François se réunissaient dans la salle paroissiale pour fêter le mardi-gras. Après la classe il y eut 20 parties de bingo, suivis d'un souper en famille. Ce repas fut présidé par le R. P. Curé. Le R. P. Curé et le R. P. Philibert, directeur du cercle, y prirent la parole pour encourager les Avant-Gardistes à toujours progresser dans l'étude du français. Durant la soirée on s'amusa comme en famille. Souhaitons que cette réunion familiale fasse beaucoup de bien à notre jeunesse française paroissiale.

Le 3 mars, les élèves de l'Ecole Saint-François furent enrôlés dans la Sainte-Enfance. Le R. P. Curé présida la cérémonie dans l'église paroissiale.

LES FRANCISCAINS

Le 4 mars, le R. P. Hilarion Boulay, Supérieur des Franciscains et Recteur du Collège Saint-Antoine, apprenait la grave maladie de son père. Que nos prières demandent à Dieu son rétablissement.

Le 4 mars, le R. P. Grégoire Léger, O.F.M., professeur au Collège, apprenait la mort de son père. Le lendemain une grand'messe de requiem fut chantée à 8 h. Le R. P. Grégoire, O.F.M. officiait, assisté des RR. PP. Clément Lépine, O.F.M. et Camille Chassé, O.F.M., comme diacre et sous-diacre. Les élèves du Collège exprimèrent leurs sympathies en assistant au service religieux.

M. Hippolyte Léger, décédé le 4 mars à Amherst, Nouvelle-Ecosse, est né le 16 mai 1867 au Cap Pelé, Nouveau-Brunswick. De son mariage avec Rosalie Richard sont nés 11 enfants dont 9 vivants parmi lesquels il y a un prêtre franciscain et cinq de mariés. Pendant 27 ans il fut instituteur.

Ses derniers mois de vie terrestre manifestent beaucoup que M. Hippolyte Léger était un chrétien fervent et exemplaire. Souffrant d'un cancer d'estomac depuis octobre 1937 il donna toujours à sa famille un bel exemple de résignation à la Sainte Volonté de Dieu.

Durant sa maladie Dieu récompensa son pénible sacrifice de ne pouvoir avoir auprès de lui son propre fils, prêtre franciscain, en lui accordant la grâce d'accepter les épreuves de la maladie avec beaucoup de surnaturel. Chaque jour il avait le bonheur de recevoir la Sainte Communion. Cette nourriture spirituelle lui donna la force de voir venir la mort sans peur et sans craindre les jugements de Dieu. Jusqu'à la dernière minute de sa vie, il garda sa connaissance et c'est avec le sourire sur les lèvres et sans murmure qu'il rendit son âme à Dieu.

Ces derniers moments d'une âme chrétienne sont une consolation pour son épouse et ses enfants. A la famille entière nous renouvelons nos sincères sympathies.

M. Hippolyte Léger était un membre actif de la Société de l'Assomption qui s'occupe à défendre les droits des Acadiens dans les Provinces Maritimes.

SAINT-EDOUARD

Corr:—Colombe

Le 28 février était le 78e anniversaire de M. Albert Dubrûle, un pionnier de la paroisse. A cette occasion un grand nombre de parents et amis se rassemblèrent chez M. et Mme Louis Boutin pour lui souhaiter bonne fête et longue vie!

On remarquait à la fête: Mme Louis Dubrûle et famille, famille Omer Dubrûle, J. Faucher, O. Paquin, M. Ernest Dubrûle, M. Napoléon Turcotte et son fils Albert, J. Socquet, Maurice Labrie et Mlle N.-O. Boutin, Mlles D. Brosseau et A. Brunelle. M. et Mme Armand Préville.

* * *

Dimanche le 20, nouvelle soirée paroissiale organisée par les garçons de la paroisse. On se rappelle encore la belle soirée qu'ils avaient organisée il y a une couple d'années. Il ne faudrait pas manquer de se rendre à celle-ci. Tout laisse prévoir que ce sera quelque chose de très très bien. Compris?.... On vous attend!

FORT-KENT

Corr: J. Croix

Corr:—J. Croix

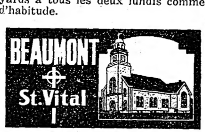
Un feu d'une origine inconnue nous surprit dimanche après-midi au garage privé de M. James Collins. Une équipe de joueurs de gouret de Bonnyville en route pour Cold Lake étaient apparemment les premiers à s'apercevoir du feu. Le camion de M. Collins ainsi qu'un peu de marchandise furent sauvés. Un petit hangar (warehouse) plein de marchandises diverses touchait au garage. Avec l'aide de nos villageois ainsi que nos amis dévoués de Bonnyville le hangar fut vidé. Une fois vidé, nos volontaires se hâtèrent avec des haches pour démolir le hangar afin de sauver le magasin général de M. Collin qui n'était qu'à quelques pieds de distance du hangar. M. J.-A. Dubuc, maire du village de Bonnyville, accompagnant son équipe de gouret se hâta, dès son arrivée à Fort Kent, de faire venir le camion d'incendie de Bonnyville. Celui-ci vint et quoique les flammes étaient diminuées il fut encore en aide pour sauver le restaurant de M. A. Larochelle situé qu'à courte distance du garage qui était en feu.

On nous apprend que les propriétés brûlées et démolies étaient nullement couvertes par les assurances.

MM. James Collins et A. Larochelle désirent offrir leurs remerciements sincères aux amis de Fort Kent et de Bonnyville pour leur dévouement à cette occasion.

* * *

M. G.-R. Graham, s'occupant de la voie ferrée de Bonnyville — Beaver River Siding nous annonça cette semaine que dorénavant le train passera ici tous les vendredis soir au lieu de lundi. Cependant, nos acheteurs d'animaux nous annoncent qu'ils continueront à acheter aux Stockyards à tous les deux lundis comme d'habitude.



M. Arthur Fortin, veuf de la paroisse nous revient avec une nouvelle paroissienne. Nos meilleurs voeux aux nouveaux conjoints. Bienvenue à notre nouvelle co-paroissienne.

* * *

Dimanche dernier le 6, il y avait une réunion intime chez M. et Mme Eloi Chatel à l'occasion de l'arrivée des jeunes mariés M. et Mme Hypolite Acarias.

M. Acarias était à Bonnyville depuis un an, où il dirigeait la ferme de Madame Siméon. Si ce séjour à l'étranger lui a paru un peu long, M. Acarias doit s'en réjouir aujourd'hui à la pensée de la gentille petite femme qu'il est allé y chercher.

Parmi les assistants à cette fête, on remarquait: Outre les jeunes mariés, M. et Mme Charles Juckli ainsi que le jeune Maurice; M. Louis Acarias; M. Marcel Acarias; Mlle Françoise Demers; M. et Mme W. Herard; M. et Mme Joseph St-Jacques; Mlles Alice et Mérilda Couturier; M. et Mme Eloi Chatel. Tous conservent un excellent souvenir de l'agréable soirée et remercient sincèrement M. et Mme Chatel.

ST-VINCENT

Corr.:—Vincent l'Africain

EN VISITE

Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous, il y a quelques jours, le cher et bon vieux Père Simonin, O.M.I. Sa visite nous était d'autant plus agréable qu'elle nous rappelle bien des souvenirs. En effet le P. Simonin était venu à St-Vincent en 1906. Sur la demande de Mgr Legal, O.M.I., il s'était rendu de la Mission de St-Paul, alors à ses débuts, sur les bords du lac de la "Croupe du Chien" (Atim osogam sagahigan) pour voir s'il n'y aurait pas possibilité de trouver un endroit convenable pour bâtir une chapelle. M. Louis Martin et sa famille venait de s'installer dans cette région et avec les familles Arthur Poirier, Jack Green, Jim Brady, Edouard Garneau, Louis Maillet et MM. Alexandre, Louis et Théodule Mercier, alors célibataires, il se trouvait déjà un petit noyau de chrétiens aux environs du lac. Comme d'autre part, Mgr l'Archevêque d'Edmonton désirait que les nouvelles églises fussent à 12 milles de distance, le site convenait, puisqu'il était à cette distance de St-Paul des Métis. C'était par un beau dimanche fin d'août. En suivant les côteaux et

(Suite à la page 4)

LOS ANGELES California — St. Vincent

Corr: M. J.-R. Thibodeau

Encore une de nos fêtes anniversaires! Mais celle-ci en fut une véritable, la plus belle que nous eûmes depuis quelque temps; l'anniversaire de M. Hower Megowan, samedi soir, le 26, chez ses beaux-parents, M. et Mme Geo. Sarrasin.

Résidence comblée de parents, d'amis. Plusieurs cadeaux. Violon et piano pour musique. On propose d'en ramasser une huitaine de ces anniversaires autour du 26 mars et de les fêter tous ensemble ce soir-là, le 26, à la mi-carême.

Pendant notre fête samedi, la pluie commença pendant la nuit et continue depuis, (mardi). Et c'est qu'il pleut! Elle reprend le temps perdu. Mais ce c'est pas encore tel que cette journée du 14 juin. 1911, à Bagino, Iles Philippines, où il tomba 46 pouces d'eau dans la journée, le record du monde.

* * *

Mgr a reçu le Palium importé directement du tombeau du Prince des Apôtres. Le Pape peut porter le Palium, mais il le permet aux archevêques métropolitains qui sont en communication directe avec lui. Porter le Palium, c'est un peu être le représentant de saint Pierre. On peut le recevoir chez soi, mais le "Consistoire" préfère le poser sur la personne même, là, à Rome. Le Palium ne se porte que dans son archidiocèse qu'à certaines grandes fêtes, tel que Pâques, Noël, Epiphanie, Pentecôte, etc. Ces fêtes deviennent alors "Festa Pallii". Et aussi aux consécrations épiscopales et ordinations. Il est intranférable. Si le possesseur change d'archidiocèse, son Palium devient nul. On enterre le Palium avec son possesseur.

Le Palium est une sorte de "scarf" porté autour du cou, un bout pendant sur la poitrine, l'autre dans le dos. Il est décoré de six croix noires, une sur chaque épaule, à chaque bout, sur la poitrine, sur le dos. Autrefois il pouvait se porter plus long et ses croix pouvaient être de couleur violette, l'Eglise ne reconnaissant aucune différence entre les couleurs noires et violettes. Son origine ne peut pas être tracée définitivement. Il est plus ancien que les Romains, et que les Grecs. Nous en avons depuis 336 A. D.

Un mot sur la confection du Palium. Chaque année, à la fin de la messe, janvier 21, fête de Sainte Agnès, deux agneaux sont placés sur l'autel de l'église Ste-Agnès, à Rome. Puis sont bénis par l'abbé des Chanoines réguliers de St-Jean de Latran, cathédrale de Rome. On présente ces agneaupx au Pape. Il y eut un temps où le Pape même officiait à cette église Ste-Agnès et y recevait là, ces agneaux. Ces agneaux sont donnés aux soins d'une communauté religieuse à Rome, qui les tond, vers Pâques, et de la laine, en fabrique le Pallium". Le 29 juin, fête de Saint Pierre et de Saint Paul, après vêpres, on bénit ces Palliums, et on les place dans une urne à la tombe de saint Pierre, jusqu'à demande d'usage.

* * *

Que j'aimerais être aux fêtes artistiques de Paris cet été! Etre au bal des chefs-d'oeuvre sur la terrace entre les deux musées de l'art moderne.. Ce bal costumé etaoishrddl derne. Bal costumé des costumes rappelant quelque fameuse peinture. Puis au banquet où des tableaux vivants de ces peintures seront donnés! Puis à la Nuit des Roses, dans la roserie de Bagatelle, où sur la pelouse célèbre, sera présenté une série de divertissements littéraires, théâtraux et chorégraphiques, inspirés par la rose. Naturellement roses partout, et les dames invitées, en toilettes couleur de rose. Et à cette représentation de la vraie Passion sur le parvis de Notre-Dame!

* * *

Joseph Scott, K.C.S.G., de Los Angeles a été choisi pour représenter le "Catholic Laity" des Etats-Unis au XXXIV congrès Eucharistique International à Budapest, Hongrie, mai 25-30. Il fut le principal orateur des Congrès de Chicago et Manille. 40,000 Américains se rendront avec lui à Budapest.

* * *

Ici, le "basket-ball" peut se compétionner; nous avons 80 "teams" jaroissiales catholiques.

* * *

On est à se disputer si on va laisser se bâtir une armerie d'un million de dollars sur un morceau du terrain qu'on désire pour une Exposition permanente de $20,000,000.